



INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES

*Consolider, à la maternelle,
les capacités des animateurs(trices)
à la gestion des activités libres
et des activités en atelier*



MINISTÈRE
DES ENSEIGNEMENTS
MATERNEL ET PRIMAIRE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF), est mise en œuvre au Bénin en partenariat avec le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) avec l'appui technique de l'agence APEFE intégrée au sein des relations internationales de Wallonie-Bruxelles. IFADEM est cofinancée par la Coopération belge au développement (DGD), l'OIF et l'AUF.

<http://www.ifadem.org>

CE LIVRET A ÉTÉ CONÇU PAR :

ADOHO Kévidjo, inspecteur des enseignements du 1^{er} degré, CRP
BADA Médard Dominique, professeur titulaire des universités du CAMES en linguistique
BONOU-GBO Zakiath, maître-assistant des universités du CAMES en linguistique
HOUESSOU Ignace, conseiller pédagogique des enseignements du 1^{er} degré
KOHOUNFO DOSSOU DOSSA Assiba Geneviève, conseillère pédagogique des enseignements du 1^{er} degré
KOUDJANGNIHOUÉ Koami Bruno, inspecteur des enseignements du 1^{er} degré, personne ressource
KRONOU Joseph, directeur d'école maternelle, spécialiste des sciences de l'éducation et de la formation
OLAFA TOSSOU BOCO Bodé Nicéta Fidélia, conseillère pédagogique des enseignements du 1^{er} degré
SALAMI Mohamed Koudous Mobéréola, spécialiste en ingénierie et conseil en formation
SOGLO Claire, inspectrice des enseignements du 1^{er} degré, personne ressource
ZOMAKPE Baïvi Régina, conseillère pédagogique des enseignements du 1^{er} degré

SOUS LA SUPERVISION DE :

CHANOU Pierre, directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation
AKIYO Bio Luc, chef du service de la formation de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE :

DJIHOUESSI Coovi Blaise, enseignant-chercheur à l'université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DAFF Moussa, enseignant-chercheur à l'université Cheik Anta DIOP (Sénégal)

CORRECTIONS : PERES Thomas

MISE EN PAGE : LOURDEL Alexandre

Ce livret adopte les normes de la nouvelle orthographe (www.nouvelleorthographe.info).

Les contenus pédagogiques de ce livret sont placés sous la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0). <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Deuxième édition : 2023

Livret 2

MATERNELLE

INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES

*Consolider, à la maternelle,
les capacités des animateurs(trices)
à la gestion des activités libres
et des activités en atelier*



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| AVANT-PROPOS | 8 |
| PRINCIPAUX SIGLES ET ABRÉVIATIONS | 10 |
| ARCHITECTURE DU LIVRET | 12 |
| SÉQUENCE 1 : AMÉNAGER ET GÉRER LES COINS DE VIE ET LES ATELIERS À LA MATERNELLE | 14 |
| CONSTAT | 15 |
| OBJECTIFS | 16 |
| AUTO-ÉVALUATION | 17 |
| MÉMENTO | 20 |
| 1. L'école maternelle et l'éducation du jeune enfant | 20 |
| 1.1. Clarification de la notion d'« école maternelle » | 20 |
| 1.2. Les valeurs et attitudes à développer à l'école maternelle | 21 |
| 1.2.1. Des exigences sociales | 21 |
| 1.2.2. Les besoins de l'enfant | 22 |
| 2. Organisation matérielle du milieu préscolaire | 22 |
| 2.1. L'espace extérieur | 22 |
| 2.2. L'espace intérieur | 23 |
| 3. Les activités à l'école maternelle | 23 |
| 3.1. Clarification de la notion d'« activité » | 23 |
| 3.2. Typologie des activités à l'école maternelle | 24 |
| 4. Organisation des activités en atelier à l'école maternelle | 26 |
| 4.1. La définition de la classe-atelier | 26 |
| 4.2. Les avantages de la classe-atelier | 27 |
| 4.3. Les exigences pour le maître | 27 |
| 4.4. Les exigences pour l'enfant | 28 |
| 4.5. Quelques indications sur l'organisation des ateliers | 28 |
| 4.6. Présentation de quelques ateliers | 28 |

| | |
|---|-----------|
| 5. Les activités libres à l'école maternelle | 33 |
| 5.1. Clarification de quelques notions | 33 |
| 5.2. Quelques détails sur l'importance des jeux à l'école maternelle | 34 |
| 5.3. Typologie de quelques jeux libres à l'école maternelle | 35 |
| 5.4. Présentation de quelques coins de vie | 36 |
| 5.5. Domaines couverts par les activités libres dans le curriculum de l'école maternelle | 43 |
| DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE | 45 |
| 1. Quelques préalables à la démarche | 45 |
| 1.1. La nécessité d'une planification des activités | 45 |
| 1.1.1. Équilibrer les activités de la journée | 45 |
| 1.1.2. Respecter une progression et un dosage dans la mise en œuvre des activités | 45 |
| 1.1.3. Considérer les conditions climatiques et environnementales au cours de la planification | 46 |
| 1.2. La gestion de l'emploi du temps à l'école maternelle | 46 |
| 1.3. Les directives pédagogiques importantes à suivre | 49 |
| 1.4. L'organisation et la gestion des coins de vie et des ateliers | 50 |
| 1.5. La conduite des activités dans les coins de vie et ateliers | 50 |
| 2. Proposition de démarches pour la conduite des activités libres dans les coins de vie à l'école maternelle | 51 |
| 2.1. Démarche pour la conduite des activités libres | 51 |
| 2.2. Modèle de fiche pédagogique pour la conduite des activités libres (à titre indicatif) | 53 |
| CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S | 57 |
| 1. Exercices relatifs à l'aménagement des coins de vie et ateliers | 57 |
| 2. Exercices relatifs au fonctionnement et à la gestion des coins de vie et ateliers .. | 59 |
| CORRIGÉS | 61 |
| 1. Auto-évaluation | 61 |
| 2. Exercices pour les apprenant(e)s | 63 |
| BILAN | 69 |

S O M M A I R E

| | |
|--|-----------|
| SÉQUENCE 2 : AMÉNAGER ET GÉRER LES ESPACES EXTÉRIEURS À LA MATERNELLE | 70 |
| CONSTAT | 71 |
| OBJECTIFS | 72 |
| AUTO-ÉVALUATION | 73 |
| MÉMENTO | 76 |
| 1. Espace extérieur : clarification | 76 |
| 2. Les installations extérieures : clarification | 76 |
| 3. Les activités ludiques à l'école maternelle | 77 |
| 3.1. Clarification de la notion d'activités ludiques | 77 |
| 3.2. Objectifs des activités ludiques | 77 |
| 4. Quelques espaces ou installations extérieures à l'école maternelle | 77 |
| 4.1. Espace balançoire n° 1 | 78 |
| 4.2. Espace balançoire n° 2 : escarpolette | 78 |
| 4.3. Espace balançoire n° 3 : escarpolette ou portique de balançoire | 79 |
| 4.4. Espace pour grimper | 79 |
| 4.5. Espace toboggan | 80 |
| 4.6. Espace pneu | 80 |
| 4.7. Espace jeux divers | 81 |
| 4.8. Espace/centre développement moteur | 81 |
| 4.9. Espace jeux « des pas de géant » | 82 |
| 4.10. Espace jeu moteur dit « jeu d'orgue » | 82 |
| 5. Divers jeux à installer | 83 |
| 5.1. Échelle pour grimper | 83 |
| 5.2. Arceaux de reptation (pour ramper) | 84 |
| 5.3. Échelle d'escalade | 84 |
| 5.4. Fosse de saut en profondeur | 85 |
| 5.5. Pont à plans inclinés | 86 |
| 5.6. Poutre d'équilibre | 86 |

| | |
|--|----|
| DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE | 87 |
| 1. Avant l'entrée des apprenant(e)s sur les aires de jeux | 87 |
| 2. Au cours des activités libres sur les différentes aires de jeux | 87 |
| 3. À la fin des activités libres sur les aires de jeux | 87 |
| CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S | 88 |
| 1. Exercices relatifs à l'aménagement des espaces extérieurs | 88 |
| 2. Exercices relatifs à l'entretien des installations extérieures | 89 |
| CORRIGÉS | 90 |
| 1. Auto-évaluation | 90 |
| 2. Exercices pour les apprenant(e)s | 92 |
| BILAN | 95 |
| BIBLIOGRAPHIE | 96 |

AVANT-PROPOS

Le Bénin a souscrit pour une nouvelle phase de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem), portée par l'APEFE avec le financement de la Coopération fédérale belge et mise en œuvre par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) à travers l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation (INFRE) avec le soutien technique de l'OIF et l'AUF à travers l'IFEF. Il s'agit d'un dispositif de formation à distance (auto-formation tutorée) hybride (utilisation de supports papier et de supports numériques) pour accompagner en 5 ans, des enseignants contractuels de l'État ou aspirants/suppléants, tous titulaires du CEAP dans les départements classés prioritaires. Les supports pédagogiques seront mis en ligne sur une plateforme de formation à distance. Ils seront également consultables et téléchargeables via une application smartphone IFADEM 100% en ligne.

En effet, les résultats peu élogieux aux évaluations des apprentissages attestent de la difficulté à concilier massification de l'accès à l'école, gestion arithmétique des formations pédagogiques et qualité des apprentissages. Ainsi, un grand nombre d'élèves sont en deçà des seuils « suffisants » de compétences en lecture et en mathématiques surtout en début de scolarité ; les élèves en milieu rural ont des scores plus faibles que ceux du milieu urbain. Le sous-secteur des enseignements maternel et primaire reste également marqué par des inégalités d'accès et de maintien à l'école basées sur différents facteurs d'exclusion sociale : le sexe, la zone géographique, le niveau social, ou d'autres facteurs de vulnérabilité comme le handicap. Les inégalités engendrent d'autres risques et problèmes : risques d'extrémisme violent, de mariages et de grossesses précoces, la violence scolaire, etc. L'intervention du programme Ifadem, en synergie avec d'autres interventions du MEMP, contribueront à changer significativement ce tableau, qui commence à afficher une lueur d'espoir grâce aux efforts considérables, ces dernières années, du Gouvernement du Président de la République, son Excellence le Président Patrice Athanase Guillaume TALON.

Le présent livret de formation des enseignant(e)s, comme les huit autres, sont donc conçus pour améliorer au profit de tous les enfants (filles et garçons) du Bénin, y compris les plus vulnérables, une jouissance de leur droit fondamental d'accès à une éducation de qualité conforme aux exigences de développement socio-culturel et économique du pays. Il est évident que cet objectif ne peut être atteint en dehors de l'enseignant(e) qui devra faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité afin d'accompagner efficacement les enfants dans l'expression de leurs besoins de formation. Le rôle que les enseignant(e)s sont appelé(e)s à jouer apparaît de plus en plus exigeant et délicat. Pour les y aider, le dispositif Ifadem, plus pratique que théorique, les appuiera régulièrement à travers un système de tutorat et une interaction en ligne permanente, pour gagner le pari d'une éducation inclusive de qualité pour tous et un apprentissage tout au long de la vie (ODD4).

Le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,
Salimane KARIMOU

PRINCIPAUX SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|---------------|--|
| APEFE | Agence de coopération des entités fédérées francophones de la Belgique |
| AUF | Agence Universitaire de la Francophonie |
| CAMES | Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur |
| CEAP | Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique |
| CESE | Centres d'Éveil et de Stimulation des Enfants |
| DGD | Direction Générale de la coopération au Développement |
| IFADEM | Initiative francophone pour la Formation à distance des maîtres |
| IFEF | Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation |
| INFRE | Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation |
| MEMP | Ministère des Enseignements Maternel et Primaire |
| MEPS | Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire |
| ODD4 | Objectif de Développement Durable n° 4 |
| OIF | Organisation Internationale de la Francophonie |

ARCHITECTURE DU LIVRET

Ce livret a pour objectif général de consolider les capacités des animateurs(trices) de la maternelle à la gestion des activités libres et des activités en atelier.

- ❶ La première séquence est intitulée : « Aménager et gérer les coins de vie et les ateliers à la maternelle »
- ❷ La deuxième séquence est intitulée : « Aménager et gérer les espaces extérieurs à la maternelle »

La structure de ces deux séquences est identique et chacune comporte huit rubriques qui sont :

- Le *constat* qui dresse un bilan ;
- Les *objectifs* de la séquence ;
- L'*auto-évaluation* pour permettre à l'enseignant(e) de s'auto évaluer et de se positionner par rapport aux attendus avant d'aborder le livret;
- Le *mémento* composé des apports théoriques indispensables pour traiter le sujet ;
- La *démarche méthodologique* qui aide à mettre en œuvre les apports théoriques ;
- *Concevoir des exercices pour les apprenants*. Les *exercices* qui sont un entraînement aux différents gestes professionnels abordés ;
- Les *corrigés* des questions posées dans les rubriques « Auto-évaluation » et « Exercices pour les apprenants » ;
- Le *bilan* qui constitue un moment réflexif à l'issue de la séquence.

Séquence 1

**AMÉNAGER
ET GÉRER
LES COINS DE VIE
ET LES ATELIERS
À LA MATERNELLE**

CONSTAT

L'aménagement des coins de vie et des ateliers, dans les sections des écoles maternelles, a pour but de satisfaire les besoins physiologiques, socio-affectifs et cognitifs des enfants. Sur le plan affectif et physiologique, les enfants doivent évoluer dans un cadre sécurisant, convivial, avec des coins de vie familiers, variés et harmonieux. Consciente de cette réalité qui a une valeur psychopédagogique, Pauline RECLUS KERGOMARD (1838-1925)¹, pionnière de l'école maternelle en France, recommande qu'une place de choix soit faite au jeu dans l'éducation de l'enfant, notamment à partir du préscolaire. Le jeu dans l'éveil de l'enfance revêt non seulement un caractère très primordial, mais aussi et surtout mérite d'être diversifié pour répondre efficacement aux fonctions qui lui sont assignées à savoir : le développement sensorimoteur, social, intellectuel et langagier. Il incombe par conséquent à l'enseignant(e) d'en appréhender toute la dimension afin de mesurer l'impact qu'il a dans le développement des diverses facultés de l'enfant. De ce fait, les activités libres ou ludiques, dans les divers coins de vie, à la maternelle, au lieu d'être uniquement perçues comme de simples occasions de divertissement formaliste, devront aussi désormais être considérées comme de véritables moyens d'éducation au service de la petite enfance. La réussite d'une entreprise aussi délicate ne peut être effective que si l'enseignant(e) qui en a la charge est doté(e) des compétences requises. À ce sujet, l'un des atouts des jeunes enseignant(e)s actuellement en poste dans les écoles maternelles du Bénin est qu'ils sont en quête d'informations pédagogiques utiles en la matière, pour mieux accomplir leur devoir professionnel.

Ce sont ces raisons qui fondent la nécessité de renforcer les capacités professionnelles de cette catégorie d'enseignant(e)s afin de mieux les outiller à remplir avec efficacité et efficience leur mission d'éducateur.

La présente séquence se propose d'aborder la question de l'aménagement et de la gestion des activités dans les coins de vie et ateliers à l'école maternelle.

¹ Pauline KERGOMARD, *L'Éducation maternelle dans l'école*, 1877.

OBJECTIFS

L'étude de cette thématique vise à permettre aux animateurs(trices) de la maternelle d'être capables d'/de :

- expliquer les termes : activités libres, coins de vie , ateliers ;
- définir les rapports qui lient ces différents termes ;
- reconnaître les conditions nécessaires à l'aménagement des coins de vie et des ateliers ;
- appliquer les directives pédagogiques qui gouvernent la mise en œuvre des activités dans les coins de vie et les ateliers.

RÉSULTATS ATTENDUS

À la fin de cette étude, les animateurs(trices) de l'école maternelle :

- se sont approprié(e)s les contenus des termes : activités libres, coins de vie, ateliers ;
- ont défini les rapports d'interdépendance ou de complémentarité qui lient ces termes ;
- ont énoncé les conditions nécessaires à l'aménagement des coins de vie et ateliers ;
- sont mieux outillé(e)s pour mettre en œuvre les directives pédagogiques au cours des activités libres dans les coins de vie et les activités dans les ateliers.

STRATÉGIE

La stratégie pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés comprend :

- un entretien avec les enseignants ;
- des recherches documentaires ;
- des apports d'informations ;
- un apprentissage coopératif ;
- la conception d'activités adaptées à la résolution du problème identifié.

AUTO-ÉVALUATION

Que sais-tu pour commencer ?

► **Autotest 1** : Expliquer le terme « activités libres »

CONSIGNE : Au nombre des activités mises en œuvre à la maternelle figurent les activités libres dans les espaces intérieurs de la classe.

Pour expliquer le terme « activités libres », lis les propositions suivantes et coche Vrai ou Faux.

| Terme | Propositions de définitions | Vrai | Faux |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| Les activités libres à l'école maternelle sont : | 1. les activités que mènent les enfants en temps voulu à la maison comme à l'école. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 2. les activités décidées par les enfants eux-mêmes, mais menées sous la guidance de l'enseignant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 3. les activités auxquelles se livrent les enfants pendant la récréation ou à la sortie des classes. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 4. l'ensemble des jeux libres que mènent les enfants dans les différents coins de vie en classe. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 2** : Reconnaître quelques coins de vie à partir du matériel

CONSIGNE : Dans une section de maternelle, il est disposé, dans certains espaces aménagés, une liste de matériel comme l'indique le tableau ci-après. Nomme le coin de vie (marchand, poupée, coiffure, pharmacie, communication, docteur et cuisine), auquel peut être destinée prioritairement chaque liste de matériel.

| N° | Matériel | Coin de vie |
|----|---|-------------|
| 1. | Pommade, éponge, savon, serviette, cuvette, chaussons, moustiquaire, chemisette et robette, berceau, pagne, poupée. | |
| 2. | Pain de savon, tomates en boîte, boîtes d'allumettes, de lait, de sucre, de café, jus de fruits, marmite, cuisinière à gaz. | |
| 3. | Peigne, miroir, perruque, tabouret, gants, ciseaux en plastique, cuvette d'eau, savon liquide, mèches, séchoir, tablier. | |
| 4. | Boîte de comprimés, Boîte de gélules, de sirop, moustiquaire, pâte dentifrice, savon, parfum, insecticide, seringue. | |
| 5. | Petite étagère avec diverses denrées (céréales, condiments, macaroni, légumineuses, boîtes de conserves alimentaires). | |

► **Autotest 3** : Identifier quelques jeux et les espaces de leur mise en œuvre

CONSIGNE : Voici quelques jeux. Nomme chaque fois l'espace de leur mise en œuvre.

| N° | Jeu | Espace |
|----|---|--------|
| 1. | Habillage, déshabillage, toilette de la poupée. | |
| 2. | Manipulation, montage et démontage d'objets. | |
| 3. | Port d'accoutrement de Kaléta ou de papa Noël. | |
| 4. | Achat/vente de produits prescrits par un médecin. | |
| 5. | Accueil, écoute, examen et traitement d'un patient. | |

► **Autotest 4** : Expliquer le terme « espace atelier »

L'aménagement de l'espace intérieur, dans une section de maternelle, prévoit, en dehors des coins de vie, d'autres espaces appelés ateliers. Pour décrire ces espaces, voici quelques suggestions. Coche par Vrai ou Faux la réponse correspondante.

| Concept | Clarification | Vrai | Faux |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| L'espace atelier dans une section de la maternelle, c'est : | 1. un espace de la classe où l'enfant découvre les réalités de l'environnement qui l'entoure. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 2. un espace de la classe où l'enfant apprend un métier générateur de ressources financières. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 3. un espace de la classe où le seul but visé par l'enseignant est le divertissement de l'enfant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 4. un espace de la classe où l'on propose à l'enfant un apprentissage à réaliser avec une consigne précise. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 5** : Identifier quelques ateliers à partir des activités qu'on y mène

CONSIGNE : Voici quelques indications. Nomme chaque espace atelier susceptible d'être associé aux activités libres dans les coins de vie.

| N° | Description | Ateliers |
|----|--|----------|
| 1. | L'espace où l'enfant apprend à démonter ou à remonter des objets électromécaniques en plastique. | |
| 2. | L'espace où l'enfant apprend à assembler différentes parties d'un puzzle sur un support. | |
| 3. | L'espace qui offre à l'enfant l'occasion de produire des dessins et de faire des gribouillages. | |

Continue en page suivante →

| N° | Description | Ateliers |
|----|--|----------|
| 4. | L'espace où l'enfant apprend à garder un livre à l'endroit, à tourner les pages et à lire des images. | |
| 5. | L'espace où l'enfant apprend à remplir, à transvaser, à mesurer un liquide avec des objets non conventionnels. | |

► **Autotest 6 : Mise en œuvre des directives pédagogiques**

CONSIGNE : Voici quelques comportements de l'enseignant(e) pendant les activités dans les coins de vie. Coche les bons par Vrai, et ceux pas du tout recommandables par Faux.

| Activités | Comportements | Vrai | Faux |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| Au cours des activités dans les coins de vie, l'enseignant(e) doit : | 1. participer aux jeux libres tout en jouant aussi un rôle de modèle et de guide pour l'enfant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 2. faire le jeu à la place de l'enfant pour lui montrer comment jouer à l'école maternelle. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 3. encourager l'enfant à rassembler divers éléments pour construire sa propre expression. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 4. bien observer les enfants et guider du regard ceux qui s'écarteraient de ses prescriptions. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 5. créer des situations motivantes et stimulantes afin de garantir l'expérience personnelle de l'enfant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 6. avoir une attitude d'ouverture envers l'enfant et mettre à profit l'imaginaire et le merveilleux. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 7. instaurer un système permettant de marquer le passage de chaque enfant d'un coin à un autre. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 8. présenter les coins de vie et ateliers du jour puis indiquer à chaque groupe l'espace de ses activités. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 9. Veiller au dosage des activités en tenant compte de la section, de la période et du matériel disponible. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 10. mettre en œuvre une pédagogie qui permette à chaque enfant de s'intégrer dans l'activité de son choix. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

À PROPOS DE L'AUTO-ÉVALUATION

Si tu as pu répondre à toutes ou presque toutes les questions, c'est bien ; tu as déjà des acquis. La lecture de cette rubrique te permettra de renforcer ce que tu connais déjà. Si tu as eu beaucoup de difficultés à répondre aux questions, lis attentivement la séquence pour progresser.

MÉMENTO

Dans cette rubrique, nous te proposons une mise à jour de tes connaissances sur le préscolaire afin de te permettre de mieux assurer ta mission dans ce sous-secteur. Ainsi, à travers un bref aperçu sur le rôle de l'école maternelle dans l'éducation de l'enfant, nous essaierons de repréciser les contenus de quelques notions et de faire la lumière sur un certain nombre d'activités dont la mise en œuvre suscite assez de controverses au niveau des animateurs(trices). Il s'agit notamment de la question des activités libres dans les coins de vie et des activités dans les ateliers. La démarche préconisée ici est donc de t'aider à mieux cerner tous les contours de l'organisation et de la gestion des activités libres à l'école maternelle.

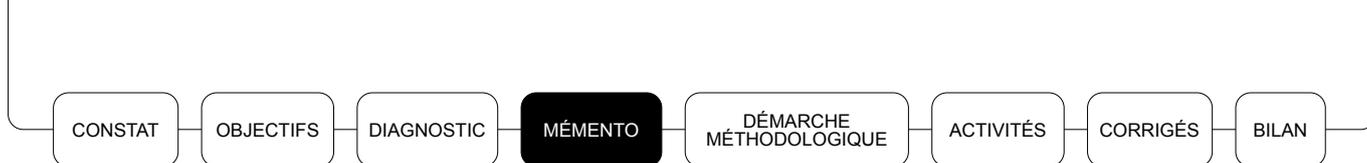
1. L'ÉCOLE MATERNELLE ET L'ÉDUCATION DU JEUNE ENFANT

1.1 Clarification de la notion d'« école maternelle »

L'école maternelle est définie dans le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald LEGENDRE (2000), comme un nom qui désigne une « classe où les enfants reçoivent une éducation préscolaire ». En 2008, le *Dictionnaire universel*, vient renchérir cette désignation en définissant l'école maternelle comme « une école où l'on reçoit les très jeunes enfants âgés de deux (02) à cinq (05) ans. » Onze ans plus tard, en 2019, le dictionnaire *Le Robert illustré* vient préciser que l'école maternelle « est un établissement d'enseignement pour les enfants âgés de deux à six ans ».

L'article 23 de la Loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003, portant orientation de l'Éducation nationale en République du Bénin, vient préciser le sens d'école maternelle au Bénin en ces termes : « Un établissement d'enseignement maternel qui vise essentiellement l'éveil et la stimulation des fonctions physiques, psychologiques et mentales de l'enfant. Elle dure deux ans et est ouverte aux enfants âgés de deux (02) ans et demi au moins. »

En analysant toutes ces définitions, il ressort que « l'école maternelle » est le lieu éducatif par excellence où l'enfant est pris en charge à partir de 2 ans au moins jusqu'à 6 ans pour sa préparation à l'entrée à l'école primaire. C'est une école pour l'éveil et le développement de l'enfant, visant l'acquisition de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. C'est un lieu où l'enfant vient chercher un ensemble de conditions de vie en commun et d'activités favorables à son développement physique, mental et socio-affectif. C'est une intervention éducative, respectueuse des besoins de l'enfant.



Au Bénin, les premiers pas officiels ont été faits, dans le préscolaire, par la création des Centres d'éveil et de stimulation des enfants (CESE) en 1980. Actuellement, ces CESE sont désignés sous le vocable « école maternelle ».

1.2 Les valeurs et attitudes à développer à l'école maternelle

« L'école maternelle assure la promotion des valeurs locales et universelles, collectives et individuelles afin de réaliser chez les jeunes âmes un équilibre heureux entre la vie intérieure et la vie sociale². »

« Dans la mesure où c'est la société qui crée les valeurs, le premier regard est à tourner vers celle-ci (la société) dont on doit prendre en compte les exigences³. »

1.2.1 Des exigences sociales

La société consacre un certain nombre de valeurs parmi lesquelles nous pouvons retenir :

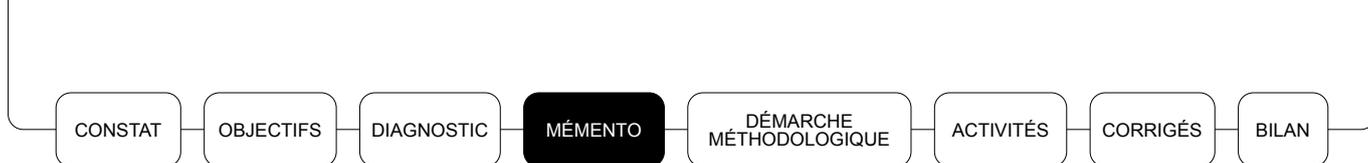
- l'obligation d'intégration ;
- l'obligation de tenir compte des autres, assez pénible pour l'enfant, compte tenu de son égocentrisme et ses conséquences ;
- l'obligation d'adaptation de l'enfant :
 - au fait scolaire,
 - aux exigences de la vie du groupe,
 - à ses propres exigences quant à la construction de ses relations,
 - au mode de vie à l'école,
 - à la séparation et à la vie hors de la maison ;
- l'obligation de s'adapter à un apprentissage ;
- la formation aux repères éthiques et moraux, alors que la morale n'a aucun sens réel pour lui à cet âge.

Donc, l'école maternelle, dans sa démarche d'éducation du petit enfant, doit viser à installer en lui les fondements des valeurs morales et sociales suivantes :

- Le respect de l'environnement ;
- Le souci de santé et de sécurité ;
- Le sens de la responsabilité ;
- Le sens du bien commun ;
- Le sens de l'effort et de la discipline personnelle ;
- L'esprit de coopération et de solidarité ;
- L'esprit créatif, combattif et de tolérance... pour ne citer que celles-là.

² Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, 2005, MEPS, p. 16.

³ Ibid.



Pour répondre efficacement aux exigences sociales ci-dessus énumérées, il s'avère très indispensable de considérer les besoins intrinsèques de l'enfant.

1.2.2 Les besoins de l'enfant

- Le besoin d'affectivité ;
- Le besoin d'action ;
- Le besoin de mouvement ;
- Les besoins d'expression (corporelle, orale, écrite) ;
- Le besoin de développement cognitif ;
- Les besoins d'ordre individuel et social ;
- Les besoins liés à la santé ;
- Les besoins psychologiques...

Pour satisfaire tous ces besoins de l'enfant, l'école maternelle fonde toutes ses activités, entre autres, sur le jeu. Donc les activités ludiques constituent la base même de l'éducation au préscolaire. Mais elles respectent une organisation bien précise.

2. ORGANISATION MATÉRIELLE DU MILIEU PRÉSCOLAIRE⁴

L'organisation du milieu préscolaire ne saurait être envisagée si l'on ne part pas des besoins et de l'environnement quotidien de l'enfant. C'est la satisfaction de ces besoins qui détermine les installations extérieures et intérieures à mettre en place pour aider l'enfant à grandir dans de bonnes conditions et à s'épanouir harmonieusement.

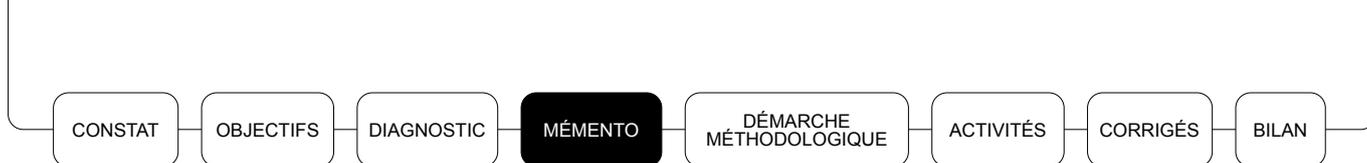
2.1 L'espace extérieur

La cour de l'école, nécessairement clôturée, doit être sécurisante et ombragée d'arbres et de fleurs bien entretenus, gaie, attrayante, avec un sol aménagé et susceptible d'amortir les chocs éventuels.

Pour permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins de mouvement et de manipulation, il est nécessaire de prévoir :

- une piste aménagée pour permettre à l'enfant de se découvrir ;
- un portique pour grimper ;
- un portique pour les jeux d'adresse ;
- une balançoire ;
- des tunnels ;

4 Ibid.



- un escalier de géant ;
- un jeu de labyrinthe ;
- une poutre d'équilibre ;
- un muret en terre avec des orifices pour poser les pieds et s'agripper ;
- un bac à sable ;
- un bac à eau ;
- divers objets à tirer ou à rouler...

2.2 L'espace intérieur

Le local qui doit abriter les enfants doit présenter un climat affectif à nul autre pareil. Il faut qu'il soit éclairé, aéré et bien décoré avec des mobiliers adaptés tels que :

- des tables de jeux ;
- des chaises pour enfants ;
- des tabourets ;
- le bureau et la chaise du maître ;
- des armoires ;
- des tableaux d'affichages et muraux ;
- des gravures de qualité éducative et expressive doivent être accrochées à la hauteur des yeux des enfants. Elles sont renouvelables.

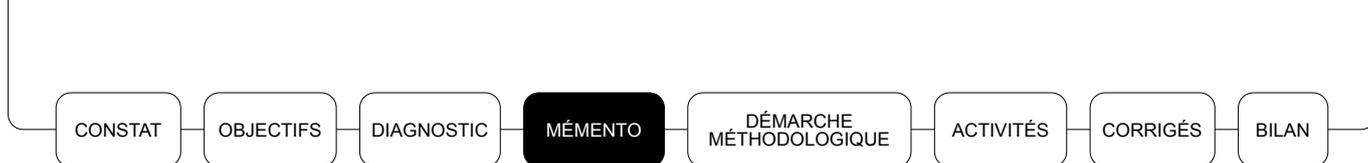
L'espace intérieur, pour répondre aux besoins ludiques de l'enfant, doit également être aménagé en divers coins de jeux tels que : coin poupée, coin marchand, coin cuisine, coin docteur, coin pharmacie, coin repos, coin déguisement, coin musique, coin coiffure, etc.

3. LES ACTIVITÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE

3.1 Clarification de la notion d'« activité »

L'activité désigne l'ensemble des phénomènes par lesquels se manifestent certaines formes de vie, un processus, un fonctionnement. C'est aussi la vivacité et l'énergie dans l'action de quelqu'un, le dynamisme, l'animation constatés quelque part. Le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald LEGENDRE (2000) la définit comme la « faculté d'agir », la « qualité d'une personne agissante ». C'est aussi, en se référant au *Robert illustré* (2019), « l'ensemble des actes coordonnés et des travaux de l'être humain ».

Ces différentes sources s'accordent donc sur le fait qu'une activité est la manifestation de la vie et génère des mouvements, qu'ils soient physiques, intellectuels ou psychiques.



Une activité pédagogique, quant à elle, est selon la dernière source « l'ensemble des activités d'enseignement et d'étude, d'apprentissage, de recherche ou de création, telles que le cours, le stage, le travail dirigé et les travaux reliés aux divers rapports, au mémoire, à la thèse ou à la réalisation d'une œuvre ou d'un équivalent.

À l'école maternelle, l'activité peut être définie comme « une action faisant appel au dynamisme de l'enfant ; c'est une tâche ou un exercice proposé à l'enfant en vue de lui faire atteindre des objectifs précis. C'est aussi l'ensemble des occupations des enfants dans les différents coins de vie et dans les ateliers⁵. »

3.2 Typologie des activités à l'école maternelle

Les activités à la maternelle sont réparties en huit catégories ayant chacune des sous-composantes. Ces activités couvrent les cinq domaines de développement de la petite enfance. Elles se présentent comme suit :

■ Catégorie 1 : Les activités d'éducation pour la santé

Elles comprennent :

- ▶ Les activités de vie pratique : accueil, nettoyage, rangement, entretien des plantes...
- ▶ Les activités d'éducation à des réflexes de santé : passage aux toilettes, lavage des mains, goûter, sieste, étude de cas.

Les activités d'éducation pour la santé participent au bien-être de l'enfant et lui permettent de prendre en main sa propre santé et celle de son environnement.

■ Catégorie 2 : Les activités d'expression orale

Elles comprennent :

- ▶ L'expression orale : langage, conte, comptine, chant, poésie.

Ces activités permettent de développer chez l'enfant la capacité d'expression langagière, les cordes vocales et l'intelligence.

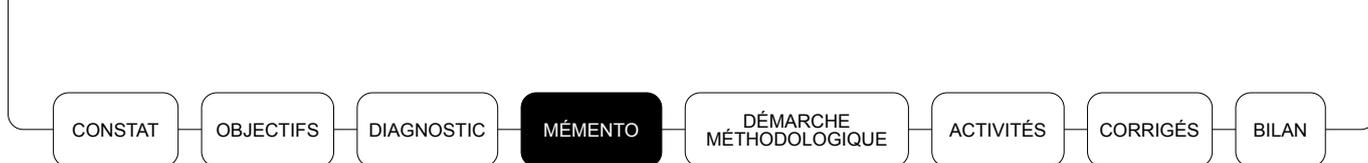
■ Catégorie 3 : Les activités d'expression plastique

Elles comprennent :

- ▶ Le dessin, la peinture, le coloriage, le modelage, le déchiquetage, le découpage, le collage, l'assemblage, etc.

Les activités d'expression plastique favorisent la maîtrise du geste et de la motricité fine, le développement du goût de l'esthétique, de l'esprit créatif, de l'imagination.

⁵ Renforcement des capacités d'animation des encadreurs pédagogiques, MEPS-DEM, 2006, p. 24.



■ **Catégorie 4 : Les activités d’expression corporelle**

Elles comprennent :

- ▶ Les danses, les rondes chantées et mimées, l’éducation au mouvement.

Ces activités contribuent à développer le corps entier de l’enfant, à accroître son intelligence, son goût du risque, la confiance en soi et son endurance, sa maîtrise du geste et de sa motricité large.

■ **Catégorie 5 : Les activités d’éveil scientifique et technologique**

Dans cette catégorie, on peut citer :

- ▶ L’observation ;
- ▶ L’éducation sensorielle ;
- ▶ La construction d’objets technologiques simples.

Les activités d’éveil scientifique et technologique développent tous les sens chez l’enfant, aiguillonnent sa prise de conscience des phénomènes de son environnement, favorisent sa maîtrise du geste et de la motricité fine.

■ **Catégorie 6 : Les activités de pré-apprentissage**

Cette catégorie renferme :

- ▶ La prémathématique (latéralisation, notion d’ensemble, notion de relation) ;
- ▶ La prélecture (exercices perceptivomoteurs) ;
- ▶ La pré-écriture (gribouillage, tracé de lettres).

Ces activités contribuent au développement de toute la personnalité de l’enfant et le préparent aux apprentissages ultérieurs, ceux de l’école primaire.

■ **Catégorie 7 : Éducation civique et patriotique**

Cette activité favorise chez l’enfant le développement de l’esprit patriotique, l’initiation à l’ordre, au calme pendant le cérémonial des couleurs, le respect des normes et valeurs de la société afin de favoriser une insertion harmonieuse de ce dernier dans la société à laquelle il est destiné.

■ **Catégorie 8 : Les activités libres et ludiques**

Ce sont :

- ▶ Les activités libres dans les coins de vie à l’intérieur ;
- ▶ Les activités ou jeux libres dans les installations extérieures.

Les activités libres et ludiques permettent chez l'enfant la construction de l'autonomie, du goût du risque, de la créativité et de la spontanéité, le développement socio-affectif, la libre expression orale et écrite.

Les activités libres et ludiques suscitent également chez l'enfant la joie et l'enthousiasme. Elles permettent à l'adulte de mieux le connaître et de satisfaire ses besoins de manipulation, d'expérimentation, d'imitation, d'expression, etc.

L'enfant est l'adulte de demain. Il doit être formé pour pouvoir se défendre valablement et devenir un être équilibré sur tous les plans. En agissant, l'enfant construit des connaissances. La liberté d'action couplée avec l'exploitation des jeux répond aux besoins réels de la personnalité de l'enfant de cette tranche d'âge.

Synthèse sur les activités à la maternelle

Le développement harmonieux de l'enfant à partir du préscolaire implique la nécessité d'une éducation globale et fonctionnelle. L'action éducative de la tranche d'âge de 2 ans et demi à 5 ans ne saurait s'enfermer dans un programme au sens traditionnel du terme. Pour répondre à cette exigence, les programmes ont prévu huit catégories d'activités à l'école maternelle. Ces activités, dans leur mise en œuvre par l'enseignant, doivent être préparées et conduites dans une ambiance de gaieté, de confiance et sous forme de jeux.

4. ORGANISATION DES ACTIVITÉS EN ATELIER À L'ÉCOLE MATERNELLE

La pédagogie de la classe-atelier à l'école maternelle prépare bien l'enfant à prendre des initiatives. Quels en sont les avantages ? Quelles sont ses exigences tant pour l'enseignant que pour l'enfant ?

4.1 La définition de la classe-atelier

La classe-atelier est « une organisation qui permet de faire dans une classe de la maternelle, à chaque membre du groupe-classe à tout moment ou à un moment fixe, l'activité de son choix, une activité qui correspond au besoin ressenti par chaque enfant selon son intérêt, son goût, sa personnalité, son rythme propre⁶ ».

⁶ *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, op cit., p. 27.*



4.2 Les avantages de la classe-atelier

La classe-atelier permet à l'enfant :

- de révéler sa vraie nature ;
- d'employer judicieusement le temps ;
- d'être actif et créatif ;
- de faire l'apprentissage de la liberté ;
- d'utiliser rationnellement le matériel et les différents aménagements ;
- d'évoluer à son rythme ;
- de satisfaire ses besoins ultimes au moment opportun.

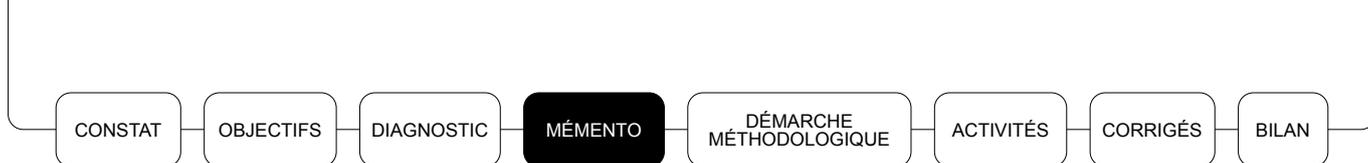
À l'adulte :

- de tenir compte des besoins et des intérêts des enfants ;
- d'observer l'enfant en vue de mieux le connaître ;
- de respecter et de favoriser l'épanouissement de chacun et de tous ;
- de promouvoir le progrès individuel et la socialisation ;
- d'harmoniser, de coordonner la vie de la section.

4.3 Les exigences pour le maître

L'adulte qui pratique la classe-atelier doit être un organisateur, un animateur, un modérateur, un régulateur, un guide aidant les enfants à découvrir, à chercher et à participer à leur propre formation.

- Il ne s'enferme pas dans une structure rigide, mais adopte plutôt une organisation matérielle souple, rationnelle et bien conçue.
- Il est attentif à toutes les suggestions des enfants.
- Il multiplie les possibilités d'action des enfants tout en évitant le papillonnement.
- Il apporte un soutien technique lorsque c'est nécessaire.
- Il intervient lorsque des leaders s'affrontent.
- Il regroupe tous les enfants à certains moments de la journée pour favoriser l'unité du groupe-classe.
- Il doit cultiver et maintenir l'adaptabilité de l'enfant, adaptabilité qui facilitera à ce dernier son intégration dans son groupe social à l'âge adulte.
- Il doit multiplier les échanges libres en vue d'instaurer une véritable communication qui facilite la connaissance et le respect de l'autre.



4.4 Les exigences pour l'enfant

L'enfant, quant à lui, apprendra à écouter, à discipliner ses interventions et à se plier à la décision du groupe.

Les enfants, réunis à un moment donné par un intérêt, peuvent former :

- un groupe actif ou inactif;
- un groupe créatif ou sans idées ;
- un groupe cohérent ou non ;
- un groupe calme ou agité.

Souvent, un leader se détache et sa personnalité donne une impulsion au groupe.

4.5 Quelques indications sur l'organisation des ateliers

Un atelier est un lieu précis prévu pour accueillir un travail qui se fixe une réalisation à atteindre. Sa création et son installation dépendent en conséquence du moment, des initiatives précises. Il peut être provisoire parce que lié au projet pédagogique en cours.

Plusieurs ateliers peuvent se partager des réalisations qui se complètent (découpage de papiers pour concevoir des guirlandes, collage pour réaliser des sortes de colliers, finalisation des guirlandes).

Les ateliers à la maternelle se déroulent :

- dans l'espace intérieur à des points spécialisés ;
- dans certains espaces extérieurs tels que les ateliers de bac à eau, de bac à sable.

Pour la préparation de l'enfant aux apprentissages scolaires, un seul atelier fonctionne concomitamment à l'heure des activités libres dans les coins de vie.

Synthèse sur l'organisation des ateliers à la maternelle

Les activités menées dans les ateliers sont des occasions qui permettent à l'enfant de révéler sa vraie nature, d'être actif et créatif. Elles contribuent efficacement au développement des aptitudes de ce dernier. Pour l'enseignant, elles favorisent la prise en compte des besoins et intérêts de l'enfant et lui permettent de mieux le connaître.

4.6 Présentation de quelques ateliers

À côté des coins de vie ou coins jeux dans l'espace intérieur, il y a aussi des ateliers d'apprentissage. Ces ateliers sont destinés à initier les enfants aux différents métiers d'adultes ou à des apprentissages préscolaires. On peut citer entre autres les ateliers suivants :

► Atelier d'initiation à la mathématique ou atelier prémathématique

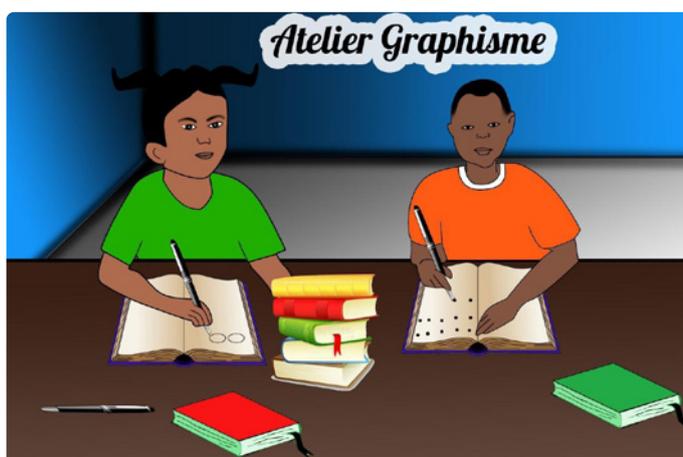
Ce coin permet à l'enfant de résoudre des situations-problèmes à travers des manipulations d'objets. Il fait appel à la pensée logicomathématique.

L'enfant réfléchit, se parle à lui-même en faisant des manipulations. Il exprime ses sentiments, ses succès et ses frustrations de façon intériorisée ou extériorisée.



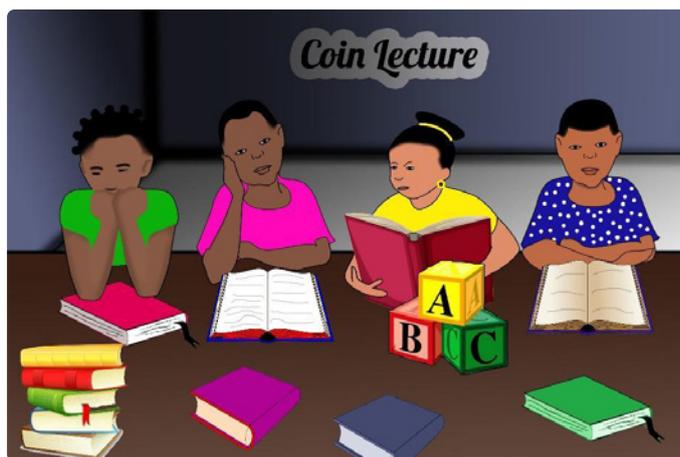
► Atelier d'initiation à l'écriture ou atelier pré-écriture (graphisme)

Cet atelier permet de préparer l'enfant à l'écriture. Il peut être fixe ou organisé et installé à l'initiative de l'enseignant. Il permet de développer la motricité fine et la coordination œil-main.



► Atelier d'initiation à la lecture ou atelier prélecture

Cet atelier est destiné à préparer l'enfant à la lecture. Il lui permet de prendre contact avec l'écrit. Il peut y faire la lecture d'images, seul ou avec un(e) camarade.



► Atelier de bricolage ou mécanique

Cet atelier est un lieu où l'enfant développe la motricité fine et la coordination œil-main en jouant avec des objets mécaniques ou électromécaniques.

L'enfant développe le goût du bricolage en commençant par le démontage ou la destruction et la reconstruction. Dans cet atelier, l'enfant apprend à démonter, remonter des objets et exprimer ses sentiments.



► Atelier peinture

Cet atelier est un lieu où l'enfant développe la motricité fine et la coordination œil-main. C'est aussi un moyen d'expression et de communication qui renseigne souvent l'enseignant sur la relation affective de l'enfant avec son milieu familial.

Dans cet atelier, l'enfant apprend à porter son tablier, à respecter les consignes de départ, à choisir le matériel adéquat, à utiliser des produits non toxiques et lavables, à faire de la peinture selon la technique et le gabarit retenus, à exprimer ses sentiments, à identifier sa production, à sécher la production et à ranger le matériel. Il développe également le goût du beau.



► Atelier enfilage

Dans le sens propre, enfiler veut dire « passer un fil à travers un trou ». C'est aussi mettre un objet à la suite d'un autre. De façon familière, on peut aussi enfiler un vêtement. Cet atelier permet la coordination œil-main. L'enfant apprend en pratiquant des activités de la vie courante : à laver ses souliers, à mettre les lacets de ses souliers, à attacher une fermeture à glissière, à boutonner son vêtement ou celui de sa poupée. Ce coin enfilage peut être fixe ou mobile. C'est un coin aménagé dans la salle où on trouve du matériel nécessaire à l'enfilage. Il permet de développer chez l'enfant l'acuité visuelle, l'adresse, la dextérité, le goût du beau.



► Atelier jeux de sable ou bac à sable

Cet atelier est un lieu où l'enfant développe la coordination œil-main en jouant avec du sable et des instruments de mesure non standardisés.

L'enfant développe le goût du jeu en commençant par le remplissage ou la destruction. L'intérêt pédagogique est que cet atelier des jeux de sable peut développer :

- l'imagination créatrice, par les jeux de construction ;
- la maîtrise des gestes de motricité fine ;
- le respect de son camarade ;
- l'attention au travail fait (pour ne pas détruire les constructions réalisées).



► Atelier jeux d'eau ou bac à eau

Cet atelier, généralement installé dans la cour, est un lieu où l'enfant développe la coordination œil-main en jouant avec des instruments de mesure non standardisés et de l'eau. Il faut retenir néanmoins que l'eau est précieuse et une « denrée rare ». Les jeux d'eau doivent se rapprocher des situations réelles.

L'enfant développe le goût du jeu en commençant par le remplissage des bols, le transvasement, etc. L'intérêt pédagogique est que l'équipement et les jeux favorisent :

- l'appropriation d'un élément naturel qui est l'eau ;
- la comparaison des quantités d'eau avec des poids ;
- l'approche de la notion de mesure ;
- la découverte d'un phénomène physique : la flottabilité ;
- l'affinement et la maîtrise des gestes lors des mesures ;
- l'attention et les précautions à prendre lors de l'utilisation de l'eau ;
- la sensibilisation à l'utilisation de l'eau et aux maladies que l'eau peut véhiculer.



Nota bene : La liste des ateliers ci-dessus énumérés n'est pas exhaustive. Il revient à l'enseignant(e) de la compléter ou de l'adapter selon les moyens et les possibilités du milieu.

La différence entre coin de vie et atelier réside dans le fait que dans le coin de vie, l'enfant organise librement ses activités, comme il l'entend mais dans le respect de l'ordre et de la discipline, tandis qu'à l'atelier, il est invité à réaliser des tâches sous la consigne de l'enseignant. Il réalise des apprentissages systématiques dans l'atelier et il investit librement, de façon spontanée, ses acquis formels et non formels dans les coins de vie.

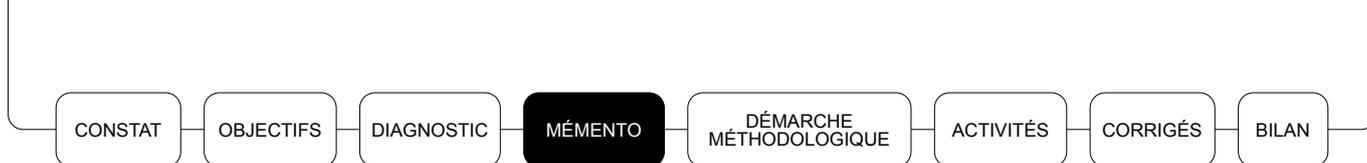
Il ressort de ce qui précède que le développement optimal et l'épanouissement du jeune enfant à l'école maternelle dépendent, dans une large mesure, de l'organisation matérielle dont elle dispose. Ainsi la nécessité d'un minimum d'infrastructures devient indispensable pour la qualité de l'encadrement de l'enfant à la maternelle. Notons aussi que l'initiative créatrice de l'enseignant(e) constitue le levier de la réussite de cette entreprise.

5. LES ACTIVITÉS LIBRES À L'ÉCOLE MATERNELLE

5.1 Clarification de quelques notions

La notion d'« activités libres » comporte deux vocables : **activités** et **libres**. Chacun d'entre eux possède un contenu sémantique.

La notion d'« **activité** » a été définie au début du point 3. Mais il est important de préciser que dans le contexte de l'école maternelle, la notion d'activité a son sens dans l'animation



constatée lorsque les enfants se déplacent, manipulent, communiquent entre eux, expérimentent. L'enfant agit lorsqu'il s'occupe à quelque chose.

Quant au vocable « **libre** », il se dit de l'être qui ne dépend de personne, qui agit de son propre chef, c'est-à-dire qui n'est soumis à aucune autorité.

Une activité est libre lorsqu'on l'exerce volontairement et qu'on peut arrêter quand on veut.

« Les activités libres en salle à l'école maternelle sont l'ensemble des occupations des enfants dans les différents coins de vie associés aux ateliers⁷. »

Les activités libres sont constituées de différents jeux libres que les enfants peuvent mener à leur guise sans influence de l'adulte dans les coins de vie en vue de satisfaire leurs besoins d'ordre intellectuel, psychomoteur et socio-affectif. En d'autres termes, c'est dans le jeu que les enfants édifient progressivement leur personnalité.

5.2 Quelques détails sur l'importance des jeux à l'école maternelle

La présentation des cinq domaines d'activités d'éveil du curriculum de la maternelle, les instructions officielles et les recherches sur le développement de l'enfant rappellent l'importance et l'intérêt du jeu pour l'enfant de la maternelle.

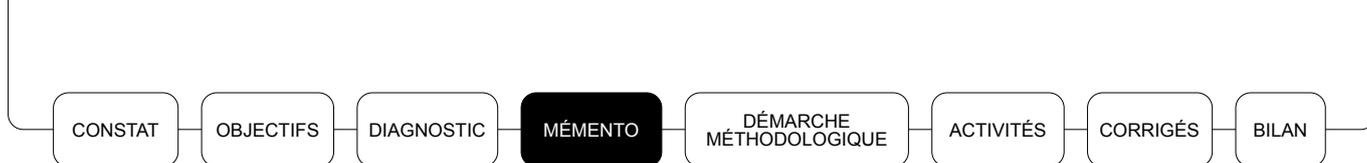
« Le jeu est l'activité naturelle de l'enfant. Il conduit à une multiplicité d'expériences sensorielles, motrices, affectives, intellectuelles... Il permet l'exploration des milieux de vie, l'action dans ou sur le monde proche, l'imitation d'autrui, l'invention de gestes nouveaux, la communication dans toutes ses dimensions, verbales ou non verbales, le repli sur soi favorable à l'observation et à la réflexion, la découverte des richesses des univers imaginaires... Il est le point de départ de nombreuses situations didactiques proposées par l'enseignant(e). Il se prolonge vers des apprentissages qui, pour être bien structurés, n'en demeurent pas moins ludiques. Le jeu, quel qu'il soit, encourage l'enfant à communiquer, à s'exprimer face à un adulte ou à d'autres enfants⁸. »

Les documents d'accompagnement des programmes traitant des activités d'éveil présentent l'environnement de la classe maternelle sous différents pôles d'apprentissage :

Organisées en coins de vie ou ateliers, sous formes d'« espaces » aménagés pour un travail autonome (espace cuisine, espace construction...) ou sous forme collective, les activités proposées doivent s'appuyer sur un matériel riche et varié : objets de récupération, jeux, supports fabriqués par l'enseignant ou par les enfants... Un équilibre doit être trouvé entre les occasions où l'activité est spontanée et celles dans lesquelles elle est provoquée par un questionnement de l'enseignant(e).

⁷ *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, op. cit.*, p. 96.

⁸ *Les Activités libres à l'école maternelle*, MEMP/INFRE, 2009, p. 8.



5.3 Typologie de quelques jeux libres à l'école maternelle

Ici, nous te donnons l'occasion de découvrir quelques jeux libres que les apprenant(e)s de ta section peuvent mener lors des plages horaires prévues pour les activités libres.

De nombreux pédagogues tels que Piaget, Wallon, etc., mettent en évidence plusieurs catégories de jeux libres.

► Les jeux d'exploration

L'enfant explore, manipule et constate qu'il peut agir lui-même sur son environnement. C'est à l'aide de ses sens qu'il découvre les objets et ce qui les caractérise.

Il s'agit d'une étape nécessaire avant de s'engager dans des jeux de construction, mais également avant de réutiliser les objets et de leur donner d'autres fonctions dans les jeux symboliques.

Cette catégorie couvre également les jeux appelés « sensorimoteur » ou encore « d'habileté motrice ». L'enfant explore par le toucher, puis répète plusieurs fois son geste pour en tester les effets, améliorer sa coordination oculomotrice et préciser son geste.

► Les jeux symboliques (d'imitation, de « faire semblant », de rôle...)

Ce type de jeux permet à l'enfant de rejouer dans un premier temps des scènes de la vie quotidienne puis d'inventer des scénarios en transformant le réel. En effet, ces jeux évoluent selon la maturité de l'enfant. Jusqu'à l'âge de 3 ans, l'enfant est dans « l'imitation immédiate » puis, « il s'engage dans les jeux de faire semblant », cherchant à imiter une action dans un temps différé, décontextualisé. « Les premiers jeux de rôles arrivent vers 4 ans, ils se prolongent vers 5 ans par des jeux de mise en scène⁹. »

À travers ces jeux, l'enfant revit et intègre les interdits, les règles et les codes qu'il a pu observer dans son quotidien. Les jeux symboliques sont dans un premier temps joués de manière individuelle, puis l'enfant s'engage avec ses camarades, développant ainsi le langage et ses capacités de communication.

L'enfant peut jouer avec des objets à portées ludiques (tomate en plastique, panier) ou non, donnant ainsi une fonction à un objet (par exemple des bouchons peuvent devenir des légumes pour faire une soupe).

► Les jeux de construction

L'enfant construit à l'aide de matériaux (pâte à modeler, briques, planchettes type Kapla, puzzles, dessins, etc.) un ou des objets. Il découvre les propriétés sensorielles des objets et « se confronte au monde physique et aux lois qui le gouvernent pour y acquérir ses premiers savoirs. Il développe des habiletés et des stratégies pour mettre en adéquation son environnement avec ses projets¹⁰. »

⁹ Ministère français de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2015.

¹⁰ Idem.

► Les jeux de règles

L'enfant joue, seul au départ, puis avec ses pairs vers l'âge de 5 ans, en respectant des règles communes qui peuvent être fixes ou évolutives. Il apprend à mémoriser et à respecter une ou des règles, à vivre en relation avec les autres, à analyser et à anticiper, puis à développer des stratégies solitaires ou communes dans un but précis.

Ces quatre types de jeux agissent ensemble avec une « logique systémique ». Les jeux d'exploration sont un préalable aux jeux d'assemblage et de construction. La maîtrise des objets permet aux enfants de modifier leurs fonctions initiales pour les utiliser lors des jeux symboliques. Les jeux symboliques s'enrichissent quant à eux des jeux de règles.

Dans le souci de satisfaire leurs besoins d'imitation et d'expression, divers coins sont aménagés progressivement. Dans les coins de vie, les enfants apprennent en faisant des jeux ou activités libres.

5.4 Présentation de quelques coins de vie

Ici, nous te suggérons quelques coins de vie avec leur description sommaire, leurs objectifs spécifiques et leur illustration pour te permettre d'en avoir une meilleure idée.

Dans les coins de vie, les enfants apprennent en faisant des jeux ou activités libres. Au nombre de ceux-ci, on peut citer entre autres :

► Le coin poupée

Ce coin permet à l'enfant de jouer des rôles familiaux comme imiter papa, maman, ou l'enfant prenant soin du nouveau-né de la famille. Il complète le coin cuisine, raison pour laquelle ils sont souvent disposés côte à côte.

Il y apprend à donner à manger à la poupée (bébé), à la calmer quand elle pleure, à la garder dans de bonnes conditions hygiéniques, à la soigner en respectant la prescription médicale et à exprimer ses sentiments vis-à-vis de sa poupée.



► Le coin marchand

Ce coin peut être fixe ou ambulante. L'enfant y apprend la conversation et la protection des aliments exposés ou achetés. Il apprend à vendre ou à acheter les produits, à marchander, à avoir du respect envers les clients ou les vendeurs. Il y fait également une manipulation de la monnaie et exprime ses sentiments. Il développe l'expression et favorise une connexion avec les autres coins.



► Le coin médecin

C'est un coin qui permet à l'enfant d'imiter le docteur, un parent ou un patient, de prendre conscience de sa santé, de communiquer avec les autres en créant une interaction sociale. Le médecin peut consulter, prescrire une ordonnance, vacciner, panser une blessure ou administrer des soins à un patient. Il reproduit dans une certaine mesure ce qu'on lui fait vivre. Le patient y reçoit les soins qu'il lui faut.



► Le coin pharmacie

Ce coin permet à l'enfant de simuler le rôle du pharmacien, d'avoir ou de donner des informations relatives à l'importance des médicaments, à leurs types (comprimés, gélules, sirops...), à leur utilisation et à leurs coûts. Dans ce coin, l'enfant apprend également à découvrir que c'est le médecin ou l'infirmier qui doit être consulté en cas de maladie. Ici, il est aussi éduqué à combattre les pratiques d'automédication.



► Le coin cuisine

Dans ce coin, l'enfant apprend à imiter papa, maman, le cuisinier ou la cuisinière et à comprendre que de la cuisine sortent des aliments bien cuits, bien composés et bien variés. Ce coin lui permet également de développer l'expression de sentiments et de faire des activités domestiques : faire le ménage, mettre le couvert, faire la cuisine, laver la vaisselle...

Il permet aussi de lutter contre les stéréotypes, qui consistent à faire croire à l'enfant que la cuisine est réservée uniquement aux femmes.



► Le coin coiffure

Ce coin permet à l'enfant d'imiter le coiffeur ou la coiffeuse et de prendre conscience de son corps. Il peut y jouer le rôle de client(e), d'apprenti(e), de maître coiffeur/coiffeuse. Il peut y faire le tressage, le défrisage, le séchage, le bouclage, ou se faire simplement couper les cheveux. Ce coin développe le goût du beau chez l'enfant.



► Le coin repos

C'est un endroit aménagé dans la classe et pourvu de matelas, de nattes, ou de fauteuils adéquats pour le repos. Ce coin permet aux enfants de dormir ou de se reposer.



► Le coin bibliothèque

Ce coin donne à l'enfant l'occasion d'apprendre à garder le livre à l'endroit, à tourner les pages et à lire les images. L'enfant est mis en contact avec la communication écrite, stimule sa curiosité et acquiert le goût de la lecture.

Nota bene : Ce coin peut prendre la forme d'un atelier



► Le coin eau

Il existe deux sortes de coins eau dans une classe :

1. Le premier est destiné à satisfaire la soif de l'enfant et est équipé d'un seau en plastique contenant de l'eau potable, d'un récipient couvert contenant de petits gobelets. L'enfant s'y rend en cas de besoin pour étancher sa soif : **c'est le point d'eau.**
2. Le deuxième, muni de matériels tels qu'entonnoirs, bouteilles en plastique, cuillères, pipettes, passoires, tabliers imperméables, boîtes vides ou gobelets, est destiné à faire des expérimentations mathématiques : **c'est le coin eau ou bac à eau.**

Cet espace de jeu libre est généralement aménagé dans la cour de l'école. Il prend l'allure d'un atelier de prémathématique dans son fonctionnement (voir rubrique « atelier »).



► Coin construction

Ce coin permet à l'enfant de faire des manipulations avec montages et démontages, des expérimentations et d'asseoir des bases de notions prémathématiques ; en un mot, il favorise la construction du savoir. Le bricolage participe au développement de la motricité fine et de la dextérité de l'enfant et favorise ses capacités de concentration.



► Coin informatique

Ce coin permet à l'enfant de reconstruire l'environnement de communication électronique et informatique. Le clavier permet de reconnaître quelques touches et lettres de l'alphabet.

Cette organisation permet à l'enfant d'entrer dans l'activité informatique non seulement par tâtonnement, mais aussi par observation de l'autre.



► Coin musique

C'est un endroit aménagé dans la classe et pourvu de matériel adéquat pour la musique. Ce coin permet aux enfants de s'amuser avec divers instruments de musique et de développer leurs compétences musicales émergentes.

Ce coin permet à l'enfant d'exprimer ses sentiments, de raffiner sa voix, d'avoir une idée des sons musicaux, de faire des choix d'instruments de musique, de manifester des préférences musicales, de développer son intelligence musicale, de développer sa motricité fine et de s'enraciner dans sa culture.



► Coin ou centre de regroupement collectif

C'est dans ce coin que se déroulent les activités d'apprentissage à savoir : le langage, l'observation, le conte, l'éducation sensorielle, la prémathématique, le chant et la poésie. Il développe chez l'enfant la socialisation, l'affectivité et la communication.



► **Coin déguisement**

Ce coin permet à l'enfant de paraître autrement : s'identifier à un animal, à un personnage imaginaire ou réel. Ce coin permet également à l'enfant de s'approprier la notion de ressemblance et de dissemblance et d'incarner un personnage de son choix. Ce coin est aussi organisé pour permettre les jeux d'imitation.

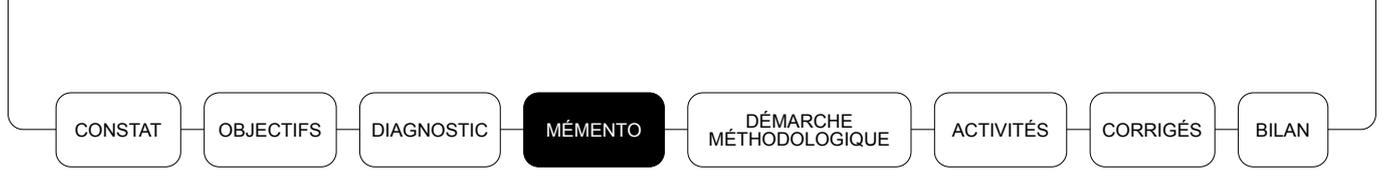


Nota bene : La liste des coins ci-dessus énumérés n'est pas exhaustive. Il revient à l'enseignant(e) de la compléter ou de l'adapter selon les moyens et les possibilités du milieu.

5.5 Domaines couverts par les activités libres dans le curriculum de l'école maternelle

Les activités dans les ateliers et les coins de vie permettent de développer tous les domaines au programme de l'enseignement maternel.

| Domaines de développement | Intitulé |
|---------------------------|---|
| Domaine 1 | Domaine de développement du bien-être (santé et environnement) : éducation pour la santé et à l'environnement |
| Domaine 2 | Domaine de développement du bien-être physique et du développement moteur (expression corporelle) |
| Domaine 3 | Domaine de développement des aptitudes cognitives et intellectuelles (domaine des préapprentissage) |
| Domaine 4 | Domaine de développement des sentiments et des émotions (santé émotionnelle) |
| Domaine 5 | Domaine de développement des relations et de l'intégration sociale et socio-affective |



Dans chaque coin de vie, l'enseignant(e) doit avoir des contenus d'apprentissage ciblés et apporter le matériel approprié. Tous les coins de vie doivent permettre à l'enfant d'utiliser des termes justes pour partager ses observations.

Synthèse sur les activités dans les coins de vie et ateliers

Les activités libres dans les coins de vie associées aux activités dans les ateliers développent chez l'enfant la spontanéité, l'autonomie, le sens de la créativité et les compétences socio-affectives. Leur mise en œuvre couvre les cinq domaines du développement de l'enfant.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

À présent que tu as une compréhension plus élargie des concepts d'« activités libres », de « coins de vie » et d'« ateliers » à la maternelle, nous te proposons dans la présente rubrique une démarche que tu pourras mettre en œuvre pour conduire, avec plus d'efficacité, les activités dans les différents espaces intérieurs au profit des enfants pour leur épanouissement. Il s'agit notamment des orientations que tu pourras désormais respecter pour une meilleure gestion des activités libres dans les coins de vie et les activités dans les ateliers. Mais avant, il te faut connaître quelques préalables qui te permettront d'être mieux éclairé sur la démarche proprement dite.

1. QUELQUES PRÉALABLES À LA DÉMARCHE

1.1 La nécessité d'une planification des activités

La planification des activités à la maternelle tient compte d'un certain nombre de repères dont les plus essentiels sont :

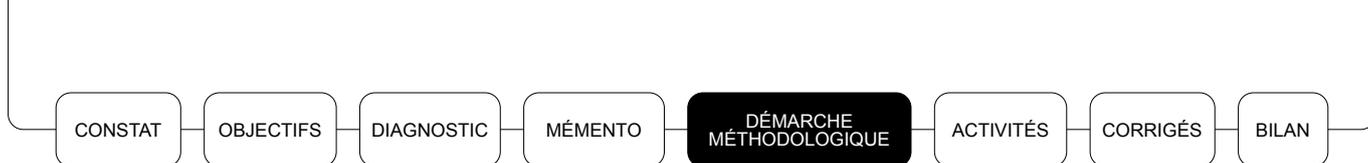
1.1.1 Équilibrer les activités de la journée

Le déroulement des activités au cours de la journée, à l'intérieur ou à l'extérieur, doit se faire par alternance. Les activités qui nécessitent de gros efforts physiques ou intellectuels doivent déboucher sur des activités de détente. Les activités libres ou ludiques succèdent aux activités plus contraignantes. Les activités individuelles alternent avec les activités collectives.

1.1.2 Respecter une progression et un dosage dans la mise en œuvre des activités

Toute activité comporte une mise en train, un point culminant et une diminution progressive de l'intensité de travail à la fin de l'activité.

Toute organisation du temps est bonne à condition que ces principes soient respectés et que tous les aspects du développement de l'enfant soient envisagés. Aucun aspect du développement ne doit être privilégié par rapport à un autre (la construction de connaissances par rapport au développement physique, par exemple).



1.1.3 Considérer les conditions climatiques et environnementales au cours de la planification

L'enseignant(e) doit pouvoir tenir compte aussi des conditions climatiques et des contraintes du milieu pour une meilleure planification de ses activités. Une activité physique très intense ne peut avoir lieu à l'extérieur au moment le plus chaud de la journée ; une activité réclamant attention et silence ne peut se dérouler au moment de la récréation d'un groupe d'enfants.

C'est dans cette perspective que les activités doivent être organisées. Une bonne planification tiendra donc compte de la progression de chaque enfant et de tous les enfants de la section. Ce qui est à prévoir, ce sont des objectifs simples et dont l'ambition se situe dans le niveau d'évolution des enfants. Des fiches de suivi permettront de déceler les difficultés de chacun en vue de prévoir des actions de remédiation appropriées.

Après la planification des activités, il y a ensuite l'emploi du temps qui est un paramètre important à considérer dans l'organisation des activités libres à la maternelle.

1.2 La gestion de l'emploi du temps à l'école maternelle

L'emploi du temps, guide utile pour les maîtres et maîtresses, indique la répartition hebdomadaire des programmes d'enseignement, et permet à l'enseignant(e) d'exécuter toutes les activités.

L'emploi du temps à l'école maternelle ne saurait présenter la rigidité de celui de l'école primaire. À l'école maternelle, avec des enfants de 2 à 6 ans, c'est le souci du développement physique qui l'emporte. Ainsi, l'emploi du temps offre une grande souplesse : il tient compte de l'arrivée un peu tardive des enfants, le matin et l'après-midi, de leur lenteur à s'habiller avant de partir à l'école, etc. De même, si le temps est très beau, les enfants, au lieu de rentrer en classe, ainsi qu'il est prévu à l'horaire, prolongent leur séjour dans la cour de récréation, soit pour jouer, soit pour se livrer à des évolutions accompagnées de chants.

Exemple

EMPLOI DU TEMPS
Section des Petits (à titre indicatif)¹¹

| Horaires | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------|--|--|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 7h45 - 8h30 | D1 Accueil, activités de vie pratique (balayage, époussetage, arrosage...) | | | | |
| 8h30 - 9h00 | D3 Cérémonial des couleurs | D1 Passage aux toilettes – lavage des mains | | | |
| 9h00 - 9h20 | D1 Passage aux toilettes - lavage des mains | D2 Expression corporelle (Éducation du mouvement) | | D4 Expression émotionnelle | D3 Prélecture |
| 9h20 - 10h00 | D1 Goûter | D1 Passage aux toilettes – lavage des mains | | | |
| 10h00 - 10h15 | RÉCRÉATION | | | | |
| 10h15 - 10h30 | D5 Poésie ou Chant ou Comptine ou Devinette | | | | |
| 10h30 - 10h50 | D1 Éducation à la santé | D3 Observation ou éducation sensorielle | D5 Communication orale (Langage) | D3 Prémathématique | D5 Expression orale (Conte) |
| 10h50 - 11h20 | D3 Préécriture | D5 Activités libres (Jeux libres dans les coins de vie et travaux en atelier) | | | |
| 11h20 - 11h30 | Mise en ordre du local – Animation - Sortie | | | | |

INTER-CLASSE

| | | | |
|---------------|--|--|---|
| 14h45 - 15h15 | D1 Accueil – Passage aux toilettes | | Lavage des mains |
| 15h15 - 15h50 | D1 Repos – Activités calmes | | pour les non-dormeurs |
| 15h50 - 16h20 | D1 Réveil – Passage aux toilettes | | Lavage des mains - Goûter |
| 16h20 - 16h40 | D4 Expression plastique ou | | Activités manuelles à dominante technologique |
| 16h40 - 16h50 | Poésie ou Chant | | ou Comptine ou Devinette |
| 16h50 - 17h00 | Mise en ordre du local | | Animation - Sortie |

Nota bene : Le maître de semaine est tenu d’être à l’école à 7h30.

AMÉNAGER ET GÉRER LES COINS DE VIE
ET LES ATELIERS À LA MATERNELLE

¹¹ « Emplois du temps actuellement en vigueur dans les écoles maternelles du Bénin », Direction de l’Enseignement Maternel, MEMP, 2023.

EMPLOI DU TEMPS

Section des Grands

| Horaires | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------|---|---|------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| 7h45 - 8h30 | D1 Accueil, activités de vie pratique (balayage, époussetage, arrosage, etc.) | | | | |
| 8h30 - 9h00 | DS Cérémonial des couleurs | D2 Expression corporelle (Éducation du mouvement) | | | D3 Prélecture |
| 9h00 - 9h25 | D1 Éducation à la santé | D5 Communication orale (Langage) | | | D5 Expression orale (Conte) |
| 9h25 - 9h50 | D1 Passage aux toilettes – lavage des mains | | | | |
| 9h50 - 10h15 | D1 Éducation à la santé (Petit-déjeuner) - Récréation | | | | |
| 10h15 - 10h40 | D3 Préécriture | D3 Éducation sensorielle | D3 Prémathématique | D3 Observation | D4 Expression émotionnelle |
| 10h40 - 11h10 | D5 Activités libres (Jeux libres dans les coins de vie et travaux en atelier) | | | | |
| 11h10 - 11h25 | D5 Poésie ou Chant ou Comptine ou Devinette | | | | |
| 11h25 - 11h30 | Mise en ordre du local - Animation - Sortie | | | | |

INTER-CLASSE

| | | |
|---------------|--|---|
| 14h45 - 15h15 | D1 Accueil – Passage aux toilettes | Lavage des mains |
| 15h15 - 15h50 | D1 Repos – Activités calmes | pour les non-dormeurs |
| 15h50 - 16h20 | D1 Réveil – Passage aux toilettes | Lavage des mains - Goûter |
| 16h20 - 16h40 | D4 Expression plastique ou | Activités manuelles à dominante technologique |
| 16h40 - 16h50 | Poésie ou Chant | ou Comptine ou Devinette |
| 16h50 - 17h00 | Mise en ordre du local | Animation - Sortie |

Nota bene : Le maître de semaine est tenu d’être à l’école à 7h30.

Au-delà des considérations ci-dessus évoquées, il s’avère tout aussi nécessaire de respecter certaines directives afin de mieux conduire les activités libres ou jeux libres.



1.3 Les directives pédagogiques importantes à suivre

« L'autonomie que confèrent les activités libres met en exergue les expériences personnelles de l'enfant que l'adulte, observateur, non directif et vigilant, fait progresser en créant des situations motivantes et stimulantes¹². »

L'enseignant(e) doit adopter une méthodologie souple qui permet à chaque enfant de s'intégrer dans l'activité de son choix. Bien que les activités libres privilégient la liberté des enfants, elles ne font pas objet de désordre.

En atelier, il y a des consignes à respecter, alors que dans les coins de vie, elles ne sont pas formelles.

Les enfants sont dans les différents coins de vie par petits groupes de trois ou quatre ; d'autres se retrouvent à deux ; par contre, il y en a qui sont seuls. D'une manière ou d'une autre, ce regroupement se fait par les enfants aidés habilement par l'adulte, de manière à satisfaire leurs désirs.

Dans ces coins, les enfants vivent des expériences diverses. Les coins ne sont rien d'autre que des subdivisions spatiales équipées d'objets de récupération et aussi de matériels didactiques comme les encastremements, les lotos, les puzzles et autres.

L'adulte doit favoriser l'interprétation de certains coins de vie en donnant des consignes claires et précises au début de l'activité. Il ne doit pas abandonner les enfants, mais plutôt leur porter assistance en cas de nécessité sans toutefois se substituer à eux.

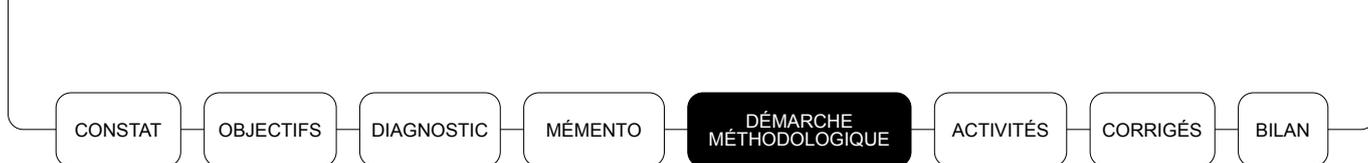
Il doit instaurer un système permettant de marquer le passage de chaque enfant d'un coin à un autre. C'est ainsi que du coin cuisine on peut aller par exemple vers le coin marchand, le coin eau, le coin poupée ; du coin poupée, on peut aller vers le coin docteur...

L'animateur doit susciter l'initiative des enfants. Enfin, il doit pouvoir obtenir facilement le rangement. Pour renforcer l'autonomie que confèrent les activités libres ou jeux libres, l'adulte doit être :

- un observateur ;
- un organisateur discret ;
- un animateur et un régulateur ;
- un interlocuteur et un conseiller.

Au niveau des ateliers, l'animateur veillera à un dosage dans la progression des activités. Ce dosage tiendra compte de la section, de la période et du matériel utilisé.

¹² *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, op. cit.*, p. 96.



1.4 L'organisation et la gestion des coins de vie et des ateliers

L'enseignant(e) de la maternelle doit d'abord développer des compétences dans l'organisation matérielle et l'organisation des équipes d'enfants. L'enseignant(e), lors de la mise en œuvre des activités libres, doit permettre aux enfants de faire des rotations intra-groupes au niveau des rôles qu'ils jouent et des rotations intergroupes. À chaque rotation, les enfants quittent un coin pour un autre entraînant de nouveaux échanges. Le même système d'organisation est valable pour les activités dans les ateliers. Les enfants cochent à chaque passage dans un coin ou atelier leur prénom dans une liste de manière à s'assurer que tout le monde y participe.

La **délimitation de l'espace** est effectuée par de grands paravents de bois, installés au fond de la classe. Toutefois, les voies de passage doivent permettre à chaque enfant de se déplacer librement d'un coin à un autre sans déranger les autres et surtout sans bousculer le matériel.

Au cours ou à la fin des activités, un signal sonore permet aux enfants de contribuer au rangement du matériel ou de se rassembler au centre de la classe pour un **travail collectif**, l'enseignant(e) veillant à ce que tout le monde y participe et comprenne le sens de cette activité.

Pour l'organisation matérielle, il est important, avant le démarrage de l'activité, de disposer d'un minimum de :

- mobilier (tablettes, chaises pour enfants, tabourets pour enfants, nattes...);
- matériels (objets de récupération).

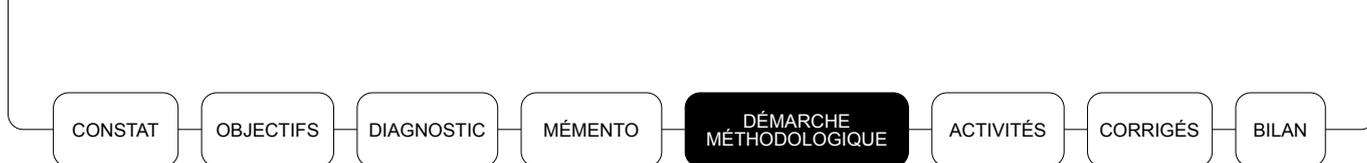
En vue de favoriser une bonne gestion des coins de vie et ateliers, les chercheurs BARRET, VALLÉE et WANNAMAKER (2008)¹³ suggèrent à l'enseignant de :

- présenter progressivement quelques coins de vie et ateliers au groupe-classe;
- expliquer la démarche à suivre pour chacun des coins et ateliers;
- établir les attentes générales;
- augmenter graduellement le nombre de coins;
- expliquer la démarche de rangement;
- changer le matériel de ressource régulièrement ou en ajouter.

1.5 La conduite des activités dans les coins de vie et ateliers

Les différentes activités que nous nous proposons de développer dans les coins de jeux conduisent chaque enfant à prendre un rôle et à le jouer effectivement. Illustrons une telle situation en prenant au hasard une activité pouvant se dérouler au coin médecin.

13 BARRET J., VALLÉE J. & WANNAMAKER N., *Jardin d'enfants : apprentissage par le jeu*, 2008.



- Au début de l'activité, dans ce coin comme d'ailleurs dans tous les autres coins, les enfants se partagent les rôles. Un enfant peut être désigné par ses pairs pour jouer le rôle du médecin, un autre le rôle de la sage-femme, de l'infirmier, de l'aide-soignant et enfin un autre le rôle du patient.
- Chacun, en jouant sa partition, s'engage dans une situation de communication avec son camarade de jeu.

Aussi, les patients doivent-ils se déplacer avant de rejoindre le centre de santé proche de leur localité.

- Les agents de santé doivent se lever dès l'entrée du patient en salle de consultation et se mettre en mouvement.
- Les échanges engagés et les mouvements entrepris par les différents acteurs pour sauver le malade conduisent naturellement au **développement des domaines 2 et 5 du programme d'activités d'éveil à la maternelle**.

En conclusion, nous pouvons dire que tous les coins de vie contribuent naturellement dans une très grande proportion au développement de l'expression corporelle, de l'interaction sociale et socio-affective de l'enfant.

AMÉNAGER ET GÉRER LES COINS DE VIE ET LES ATELIERS À LA MATERNELLE

2. PROPOSITION DE DÉMARCHES POUR LA CONDUITE DES ACTIVITÉS LIBRES DANS LES COINS DE VIE À L'ÉCOLE MATERNELLE ¹⁴

2.1 Démarche pour la conduite des activités libres

Elle se décline en trois étapes essentielles à savoir :

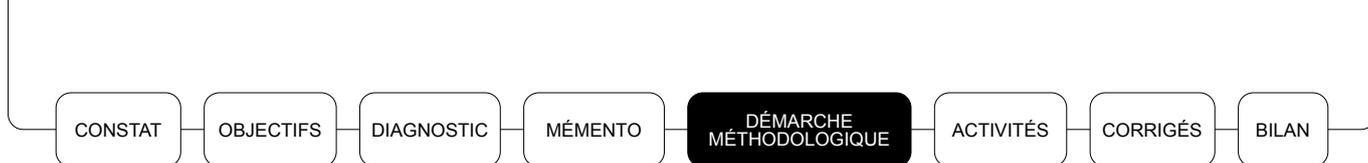
1. L'introduction ;
2. La réalisation ;
3. Le retour et projection.

❶ L'introduction

Elle comprend :

- la mise en situation ;
- la prise en compte des acquis antérieurs ;
- l'annonce de l'apprentissage du jour.

¹⁴ *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, op. cit., p. 99.*



② La réalisation

Elle est constituée d'un ensemble d'activités de construction de nouveaux savoirs.

► Activité n° 1

1. Présentation aux apprenant(e)s des différents coins de vie et de l'atelier du jour.
2. Les apprenant(e)s choisissent librement leur coin de vie où ils se retrouvent par petits groupes de trois, quatre à cinq élèves.
3. Quelques apprenant(e)s (deux à trois) se retrouvent dans l'atelier du jour où ils s'exercent sous la direction de l'enseignant(e).

► Activité n° 2

Au cours des activités libres, l'enseignant(e) devra :

- veiller à ce que les coins de vie soient équipés en matériel de récupération adéquat, bien disposés et entourés de sièges ;
- mettre à la disposition des apprenant(e)s évoluant dans l'atelier du jour le matériel nécessaire ;
- donner des consignes claires et précises ;
- veiller à la propreté des mains avant toute activité dans les cahiers de graphisme, sur des feuilles libres ou au coin bibliothèque ;
- circuler d'un coin à l'autre pour suivre la progression des enfants en privilégiant l'atelier du jour ;
- veiller au calme et à la discipline au cours de l'activité et régler les conflits éventuels ;
- inviter certains enfants à commenter leurs actions ;
- identifier et apprécier le travail de chaque enfant dans l'atelier dirigé.

③ Le retour et projection

Il comprend cinq moments essentiels à savoir :

1. Le retour

L'enseignant(e) invite les apprenant(e)s à objectiver leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis.

2. L'évaluation

L'enseignant(e) évalue les apprenant(e)s par rapport à l'activité du jour.

3. La connexion

L'enseignant(e) invite les apprenant(e)s à établir le lien entre les acquis réalisés et leur situation de départ.

4. La projection

L'enseignant(e) invite les apprenant(e)s à annoncer les coins dans lesquels ils souhaiteraient jouer à la prochaine séance.

5. Le rangement

L'enseignant(e) fait ranger le matériel par les enfants.

2.2 Modèle de fiche pédagogique pour la conduite des activités libres (à titre indicatif)¹⁵

DOMAINE 5

Domaine de développement des relations
et de l'interaction sociale et socio-affective.

■ Activité d'apprentissage

- ▶ THÈME : Jeux libres à l'intérieur
- ▶ TITRE : J'apprends à ranger les coins de vie et ateliers après le jeu
- ▶ SECTION : Petits/Grands
- ▶ DURÉE : 20-25 min (30 min)
- ▶ MATÉRIEL : Les différents coins de vie installés dans la salle et les ateliers
- ▶ COMPÉTENCE : Produire un message oral signifiant dans une situation de communication
- ▶ CAPACITÉ : Pouvoir ranger les coins de vie ou ateliers après le jeu
- ▶ HABILITÉS :
 - Identifier les différents coins de vie ;
 - Choisir librement son coin de vie ;
 - Mettre chaque objet à sa place après le jeu.
- ▶ STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE/ÉVALUATION : Travail individuel, travail en groupe, travail collectif

¹⁵ Modèle de fiche inspiré de l'expérience professionnelle d'un groupe de responsables d'unité pédagogique de la maternelle.

■ Déroulement

| Consignes | Résultats attendus |
|--|--|
| INTRODUCTION | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation Hier, après les activités libres, la maîtresse a constaté que les objets du coin poupée (boîte, habits de la poupée...) traînaient par terre. ▪ Prise en compte des acquis antérieurs <ul style="list-style-type: none"> – Dis ce que la maîtresse a constaté. – Dis ce que tes amis devraient faire après le jeu. ▪ Annonce de l'apprentissage du jour Aujourd'hui, tu vas apprendre à ranger les coins de vie et ateliers après le jeu. | <ul style="list-style-type: none"> → L'enfant a écouté la mise en situation. → Les objets du coin de vie poupée traînent par terre. → Ils devraient ranger les objets. → Les enfants ont écouté l'annonce et ont formulé leur intention d'apprentissage. |
| RÉALISATION | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de nouveaux savoirs <ul style="list-style-type: none"> ▶ Activité n° 1 <ul style="list-style-type: none"> – Cite et montre les coins de vie que tu connais. (Par un petit chant, la maîtresse invite les enfants à faire le choix de leur coin, deux ou trois enfants par coin.) ▶ Activité n° 2 La maîtresse sollicite les enfants qui n'ont pas de coins pour leur jeu à se joindre à elle pour travailler dans l'atelier dirigé du jour. <ul style="list-style-type: none"> – Mettre à disposition des enfants le matériel nécessaire ; – Donner clairement la consigne qui est de remettre les différents coins dans leur état initial avant de les quitter. ▶ Activité n° 3 La maîtresse dirige les ateliers, mais ne perd pas de vue les enfants qui sont dans les coins de vie : <ul style="list-style-type: none"> – Intervenir en cas de conflit ou de difficultés ; – Veiller au respect des actions intragroupes et intergroupes ; – Veiller à ce que les enfants qui finissent une activité rangent le matériel utilisé avant d'aller ailleurs. | <ul style="list-style-type: none"> → Les enfants ont cité et montré les différents coins de vie. → Les enfants, par petits groupes, se sont installés dans les coins. → Le reste des enfants se sont installés dans l'atelier du jour. → Ils ont reçu le matériel prévu. → Ils ont écouté la consigne de la maîtresse. → Les enfants travaillent dans les ateliers du jour sous la guidance de la maîtresse. → Les enfants travaillent simultanément dans les coins de façon autonome, sous le regard discret mais éveillé de la maîtresse. |

Consignes

Résultats attendus

RÉALISATION (suite)

▪ Construction de nouveaux savoirs (suite)

→ Les enfants dans leurs coins et ateliers rangent convenablement le matériel utilisé.

▶ Activité n° 4

La maîtresse supervise le rangement dans chaque coin :

▪ Coin poupée ou coin maman

- Faire mettre la poupée dans son berceau et le couvrir ;
- Faire ranger et disposer les boîtes de pommade et de médicaments et autres sur la table...

▪ Coin coiffure ou coin beauté

- Faire mettre les mèches à leur place ;
- Faire ranger et mettre à leur place les boîtes de produits, de pommade et autres...

▪ Coin marchand

- Faire bien ranger les différentes boîtes.

▪ Coin cuisine

- Faire mettre la casserole sur le foyer ;
- Faire bien ranger les autres accessoires de cuisine à leurs places respectives.

▪ Coin pharmacie

- Faire ranger convenablement les boîtes de médicaments vides et autres

▪ Coin docteur

- Faire ranger correctement les objets du coin (la tenue du docteur, les différents outils du docteur, etc.).

▪ Coin construction

- Bien ranger les différents jeux.

▪ Atelier peinture

- Ranger le matériel utilisé :
- Éviter de laisser le pinceau dans la peinture.

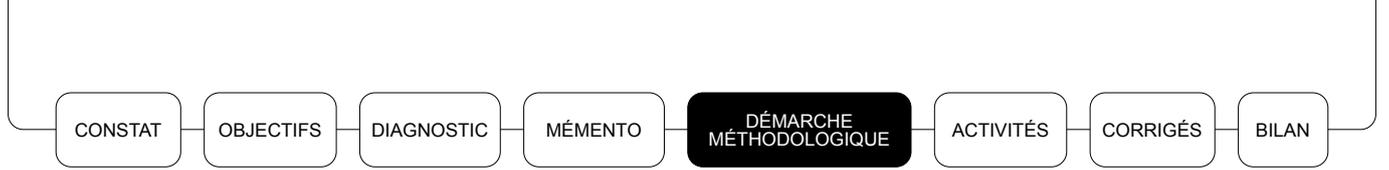
▪ Coin bibliothèque

- Bien ranger les livres, les boîtes à images ;
- Éviter de déposer les documents à l'envers.

▪ Coin regroupement

- Bien ranger les chaises, tabourets, bancs, tables, etc., avant de rentrer.

Continue en page suivante →

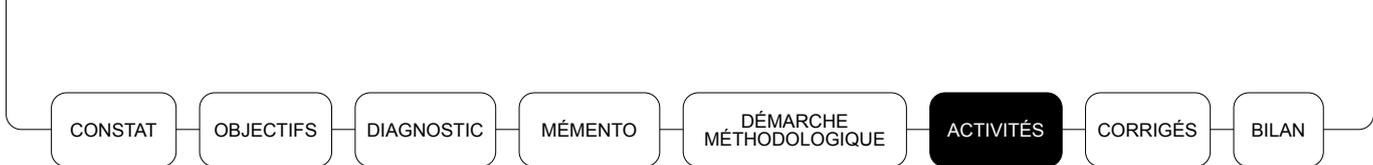


Consignes

Résultats attendus

RETOUR ET PROJECTION

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour <ul style="list-style-type: none"> – Dis dans quel coin tu as joué. – Dis ce que tu as appris. – Dis avec qui tu l’as appris. ▪ Évaluation <ul style="list-style-type: none"> – As-tu fait le rangement dans le coin où tu as travaillé ? ▪ Connexion <ul style="list-style-type: none"> – Dis si tu savais faire le rangement avant le jeu. – Et maintenant ? ▪ Projection <ul style="list-style-type: none"> – Dis où et quand tu peux encore faire le rangement. – À qui vas-tu dire ce que tu as appris ? <p>Présenter la production des ateliers, puis choisir la meilleure, féliciter son auteur et encourager les autres.</p> ▪ Rangement <p>Aidés de la maîtresse, les enfants rangent le matériel utilisé.</p> | <ul style="list-style-type: none"> → Les enfants font leur retour. → Les enfants font l’évaluation. → Les enfants font la connexion. → Les enfants font la projection. → Les enfants apprécient les productions. → Les enfants rangent le matériel utilisé. |
|--|---|
-



CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

Dans cette rubrique, tu découvriras des exercices qui te permettront de concevoir, à ton tour, d'autres exercices pour aider tes apprenant(e)s à mieux mener les activités dans les coins de vie et les ateliers.

1. EXERCICES RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DES COINS DE VIE ET ATELIERS

- **Objectif** : Amener les apprenant(e)s à s'approprier les conditions nécessaires à l'aménagement et au fonctionnement des coins de vie et ateliers dans une école maternelle.
- **Résultats attendus pour l'enseignant(e)** : Être capable d'une part d'énumérer les différents types de coins de vie et ateliers que l'on peut aménager dans une école maternelle, et d'autre part d'inventorier le matériel nécessaire pour leur fonctionnement.

► **Exercice 1** : Comment aménager l'espace intérieur à l'école maternelle ?

Le jeu est un moyen d'éclosion et d'épanouissement des potentialités, des virtuosités de l'enfant. C'est pourquoi l'aménagement du cadre préscolaire doit se faire à partir de ses besoins. Il s'agit des besoins de développement sensorimoteur, de communication, de développement physiologique et intellectuel. Sur la base de tes expériences :

1. Énumère les espaces susceptibles d'être aménagés à l'intérieur d'une section de la maternelle pour répondre aux besoins ci-dessus énoncés de l'enfant.

a. Espaces de jeux : les coins de vie.

.....

.....

.....

.....

.....

b. Espaces de préapprentissage : les ateliers.

.....

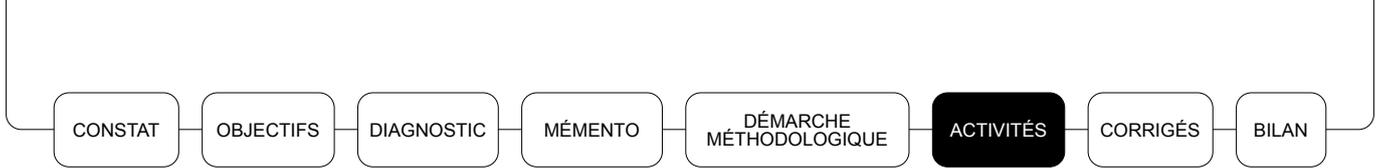
.....

.....

.....

.....

AMÉNAGER ET GÉRER LES COINS DE VIE
ET LES ATELIERS À LA MATERNELLE



2. Inventorie pour chaque espace le mobilier et le matériel nécessaires pour son aménagement et son fonctionnement. Utilise les tableaux ci-après pour faire ton point.

TABLEAU A : ESPACES COINS DE VIE

| N° | Espaces coins de vie | Mobiliers nécessaires | Matériels à prévoir pour son fonctionnement |
|-----|----------------------|-----------------------|---|
| 1. | | | |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |
| 5. | | | |
| 6. | | | |
| 7. | | | |
| 8. | | | |
| 9. | | | |
| 10. | | | |

TABLEAU B : ESPACES ATELIERS

| N° | Espaces ateliers | Mobiliers nécessaires | Matériels à prévoir pour son fonctionnement |
|-----|------------------|-----------------------|---|
| 1. | | | |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |
| 5. | | | |
| 6. | | | |
| 7. | | | |
| 8. | | | |
| 9. | | | |
| 10. | | | |

3. Indique à titre d'exemple un plan d'aménagement possible à respecter à l'intérieur de la salle pour favoriser une liaison avantageuse entre les activités menées dans les différents coins de vie.

.....

.....

.....

.....

.....

2. EXERCICES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT ET À LA GESTION DES COINS DE VIE ET ATELIERS

→ **Objectif** : Amener les apprenant(e)s à s'approprier quelques exemples de jeux et le matériel nécessaire pour leur mise en œuvre dans une section de la maternelle.

→ **Résultats attendus pour l'enseignant(e)** : Être capable de mettre en œuvre quelques jeux à partir du matériel disponible.

► **Exercice 2** : Comment faire fonctionner un coin de vie ou un atelier dans une école maternelle ?

Le milieu naturel (l'environnement) de l'enfant offre également à l'enseignant(e) de la maternelle du matériel local pouvant lui servir d'objets de jeux, matériel qu'il peut exploiter pour organiser des jeux et développer l'intelligence des enfants. Sur la base de tes expériences :

1. Énumère quelques exemples de ce matériel local :

.....

.....

.....

.....

.....

2. Dis quelle exploitation sous forme de jeux l'enseignant(e) peut en faire :

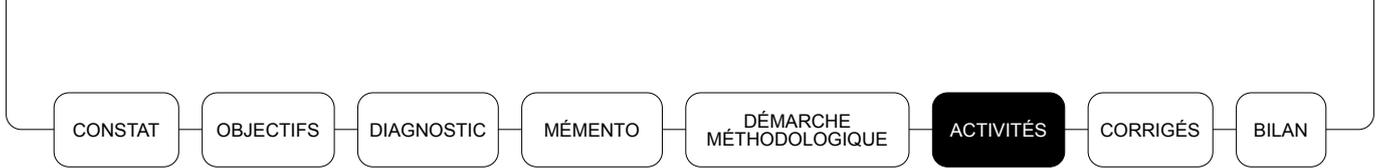
.....

.....

.....

.....

.....



3. Indique quel genre d'intelligence un jeu basé sur ce genre de matériel peut développer chez l'enfant :

.....

.....

.....

.....

.....

4. Utilise le tableau ci-après pour ta présentation :

| Objets de jeux | Exploitations possibles | Genre d'intelligences développées |
|----------------|-------------------------|-----------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

CORRIGÉS

1. AUTO-ÉVALUATION

► **Autotest 1** : Expliquer le terme « activités libres »

| Terme | Propositions de définitions | Vrai | Faux |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Les activités libres à l'école maternelle sont : | 1. les activités que mènent les enfants en temps voulu à la maison comme à l'école. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2. les activités décidées par les enfants eux-mêmes, mais menées sous la guidance de l'enseignant. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3. les activités auxquelles se livrent les enfants pendant la récréation ou à la sortie des classes. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4. l'ensemble des jeux libres que mènent les enfants dans les différents coins de vie en classe. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 2** : Reconnaître quelques coins de vie à partir du matériel

| N° | Matériel | Coin de vie |
|----|---|----------------|
| 1. | Pommade, éponge, savon, serviette, cuvette, chaussons, moustiquaire, chemisette et robette, berceau, pagne, poupée. | Coin poupée |
| 2. | Pain de savon, tomates en boîte, boîtes d'allumettes, de lait, de sucre, de café, jus de fruits, marmite, cuisinière à gaz. | Coin cuisine |
| 3. | Peigne, miroir, perruque, tabouret, gants, ciseaux en plastique, cuvette d'eau, savon liquide, mèches, séchoir, tablier. | Coin coiffure |
| 4. | Boîte de comprimés, Boîte de gélules, de sirop, moustiquaire, pâte dentifrice, savon, parfum, insecticide, seringue. | Coin pharmacie |
| 5. | Petite étagère avec diverses denrées (céréales, condiments, macaroni, légumineuses, boîtes de conserves alimentaires). | Coin marchand |

► **Autotest 3** : Identifier quelques jeux et les espaces pour leur mise en œuvre

| N° | Jeu | Espace |
|----|---|-------------------|
| 1. | Habillage, déshabillage, toilette de la poupée. | Coin poupée |
| 2. | Manipulation, montage et démontage d'objets. | Coin construction |
| 3. | Port d'accoutrement de Kaléta ou de papa Noël. | Coin déguisement |
| 4. | Achat/vente de produits prescrits par un médecin. | Coin pharmacie |
| 5. | Accueil, écoute, examen et traitement d'un patient. | Coin médecin |

► **Autotest 4** : Expliquer le terme « espace atelier »

| Concept | Clarification | Vrai | Faux |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| L'espace atelier dans une section de la maternelle, c'est : | 1. un espace de la classe où l'enfant découvre les réalités de l'environnement qui l'entoure. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2. un espace de la classe où l'enfant apprend un métier générateur de ressources financières. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3. un espace de la classe où le seul but visé par l'enseignant est le divertissement de l'enfant. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4. un espace de la classe où l'on propose à l'enfant un apprentissage à réaliser avec une consigne précise. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 5** : Identifier quelques ateliers à partir des activités qu'on y mène

| N° | Description | Ateliers |
|----|--|---|
| 1. | L'espace où l'enfant apprend à démonter ou à remonter des objets électromécaniques en plastique. | Atelier bricolage ou de mécanique |
| 2. | L'espace où l'enfant apprend à assembler différentes parties d'un puzzle sur un support. | Atelier de construction |
| 3. | L'espace qui offre à l'enfant l'occasion de produire des dessins et de faire des gribouillages. | Atelier de graphisme ou de pré-écriture |
| 4. | L'espace où l'enfant apprend à garder un livre à l'endroit, à tourner les pages et à lire des images. | Atelier bibliothèque ou de prélecture |
| 5. | L'espace où l'enfant apprend à remplir, à transvaser, à mesurer un liquide avec des objets non conventionnels. | Atelier bac à eau ou atelier jeux d'eau |

► **Autotest 6 : Mise en œuvre des directives pédagogiques**

| Activités | Comportements | Vrai | Faux |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Au cours des activités dans les coins de vie, l'enseignant(e) doit : | 1. participer aux jeux libres tout en jouant aussi un rôle de modèle et de guide pour l'enfant. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2. faire le jeu à la place de l'enfant pour lui montrer comment jouer à l'école maternelle. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3. encourager l'enfant à rassembler divers éléments pour construire sa propre expression. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 4. bien observer les enfants et guider du regard ceux qui s'écarteraient de ses prescriptions. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 5. créer des situations motivantes et stimulantes afin de garantir l'expérience personnelle de l'enfant. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 6. avoir une attitude d'ouverture envers l'enfant et mettre à profit l'imaginaire et le merveilleux. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 7. instaurer un système permettant de marquer le passage de chaque enfant d'un coin à un autre. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 8. présenter les coins de vie et ateliers du jour puis indiquer à chaque groupe l'espace de ses activités. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9. Veiller au dosage des activités en tenant compte de la section, de la période et du matériel disponible. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10. mettre en œuvre une pédagogie qui permette à chaque enfant de s'intégrer dans l'activité de son choix. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

2. EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S (CORRIGÉS)

► **Exercice 1 : comment aménager l'espace intérieur à l'école maternelle ?**

1. Les espaces à aménager

- a.** Espaces de jeux susceptibles d'être aménagés à l'intérieur : les divers coins de vie à savoir coin docteur, coin cuisine, coin construction, coin pharmacie, coin coiffure, coin poupée, coin marchand, coin informatique, coin beauté, coin déguisement, coin musique, coin repos, etc.
- b.** Espaces de préapprentissage susceptibles d'être aménagés : les divers ateliers à savoir atelier de prémathématique, atelier d'enfilage, atelier de peinture, atelier de pré-écriture ou de graphisme, atelier de bricolage ou de mécanique, atelier bibliothèque, etc.

2. Mobiliers nécessaires et matériels à prévoir pour leur aménagement et leur fonctionnement

TABLEAU A : Espaces de jeux – les coins de vie

| N° | Espaces coins de vie | Mobiliers nécessaires | Matériels à prévoir pour son fonctionnement |
|----|----------------------|--|---|
| 1. | Coin docteur | Une table de jeu tenant lieu de lit de consultation couverte de tissu blanc, petits tabourets, petites chaises, petits bancs | Thermomètre, ordonnancier, blouse de docteur, tensiomètre, stéthoscope, divers matériels et équipements de soins, boîtes vides de médicaments, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN DOCTEUR » |
| 2. | Coin cuisine | Petits tabourets, petites chaises | Pains de savon, tomates en boîte, boîtes d'allumettes, de lait, de sucre, de café, jus de fruits, ustensiles de cuisine, bidon d'huile, couverts, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN CUISINE » |
| 3. | Coin construction | Une table de jeu, petits tabourets, petites chaises, nattes | divers jeux d'encastrement de formes, divers jeux de construction, divers jeux d'agencement tels les jeux de cigogne, de puzzle, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN CONSTRUCTION » |
| 4. | Coin pharmacie | Une table de jeu, un casier pour les cartons et boîtes vides des produits pharmaceutiques, petits tabourets, petites chaises | Boîtes et cartons vides de divers produits pharmaceutiques, une image expressive, matérialisant le coin et griffée « COIN PHARMACIE » |
| 5. | Coin coiffure | Petite étagère, tabourets, petites chaises, petites tables | Peignes, miroir, perruque, tabourets, gants, ciseaux en plastique, mèches, tissu blanc, serviette, boîtes vides de produits pour le traitement des cheveux, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN COIFFURE » |
| 6. | Coin poupée | Petite étagère, tabourets, petites chaises, petites tables, un berceau, un petit matelas, un petit oreiller... | Pommades, éponge, savon, serviette, cuvette, chaussons, moustiquaire, chemisette et robette, cotons-tiges, pagne, biberon, thermos usagé, petit gobelet, petite cuillère, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN POUPEE » |

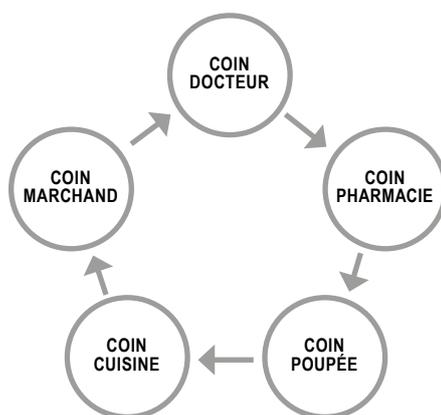
| N° | Espaces coins de vie | Mobiliers nécessaires | Matériels à prévoir pour son fonctionnement |
|-----|----------------------|---|---|
| 7. | Coin marchand | Petite étagère, tabourets, petites chaises, petites tables | Diverses marchandises en forme de jouets : condiments, ustensiles, fruits, produits manufacturés, objets de récupération tels que cartons de sucre, de biscuit, boîtes de lait, quelques produits vivriers, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN MARCHAND » |
| 8. | Coin informatique | Petites chaises, petites tables | Outils informatiques : ordinateurs, tablettes sous forme de jouets ; une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN INFORMATIQUE » |
| 9. | Coin beauté | Petite étagère, tabourets, petites chaises, petites tables | Boîtes vides de crème de parfum, de maquillage, quelques tubes de rouge à lèvres, vernis à ongles, crayons et craies de beauté miroir, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN BEAUTÉ » |
| 10. | Coin déguisement | Isoloir équipé du matériel approprié | Emballage contenant divers accoutrements de déguisement : masques, habits et chaussures de papa Noël, de Kaléta, etc., une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN DÉGUISEMENT » |
| 11. | Coin musique | Petits tabourets, petites chaises | Divers jouets ou instruments de musique : piano, guitare, tambour, castagnettes, fanfare, appareils de sonorisation, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN MUSIQUE » |
| 12 | Coin repos | Nattes en nombre suffisant, petits matelas, oreillers, couverture, pagnes, circuit d'eau, appareil de sonorisation avec musique douce | Nattes en nombre suffisant, couvertures, pagnes, circuit d'eau, appareil de sonorisation avec musique douce, une image expressive illustrant, matérialisant le coin et griffée « COIN REPOS » |

TABLEAU B : Espaces de pré-apprentissage – les ateliers

| N° | Espaces ateliers | Mobiliers nécessaires | Matériels à prévoir pour son fonctionnement |
|----|---|---|--|
| 1. | Atelier prémathématique | Mobiliers adéquats : petites chaises, tables pour enfants, tableaux pour affiches d'images et de nombres | Bâtons, carreaux, dominos, lotos, jeux de cartes, encastremements décroissants, géométriques, blocs logiques, logiques du commerce ou fabriqués par les enfants, calendriers, feuilles de papier, ciseaux, colle, crayons, stylos à bille, ardoises, cahiers d'activités de prémathématique. |
| 2. | Atelier prélecture | Mobiliers adéquats : petites chaises, tables pour enfants, tableaux pour affiches d'images | Supports de prélecture, albums et imagiers, livres pour enfants, catalogues, affiches, bandes dessinées, prospectus accessibles aux enfants, flanellographes, lotos de lettres (lettres mobiles), images séquentielles. |
| 3. | Atelier modelage/peinture | Mobiliers adéquats : petites chaises, tables pour enfants, tableaux pour affiches des productions | Pâte à modelage, pinceaux, cotons-tiges, diverses couleurs de peintures non toxiques et lavables, papier A4, papier affiche, cahiers d'activités de peinture ou de coloriage |
| 4. | Atelier de pré-écriture ou de graphisme | Mobiliers adéquats : petites chaises, tables pour enfants, tableau | Ardoises, craies, chiffons, feuilles de papier, cahiers d'activités de graphisme, cartons, crayons à papier, bics, cahiers, pinceaux, cotons-tiges, papier carbone, papier calque, gouache, peinture fabriquée avec la craie de couleurs, colle |
| 5. | Atelier de bricolage ou de mécanique | Petits tabourets, petites chaises, nattes | Jeux de cigognes, jeux d'encastrement de formes, jeux de construction, jeux d'agencement |
| 6. | Atelier bibliothèque | Mobiliers adéquats : petites chaises, tables pour enfants, petits placards de rangement ou petites armoires vitrées ou grillagées | Albums, livres, bandes dessinées, catalogues |
| 7. | Atelier coloriage/dessin libre | Mobiliers adéquats : petites chaises, tables pour enfants | Ardoise, crayons de couleur ou à l'huile, cahiers de dessin ou papier A4 |
| 8. | Atelier jeux de sable | Infrastructure : espace creux remblayé avec du sable | Sable, cuvettes, bouteilles en plastique, entonnoir, tout autre instrument de mesure |

| N° | Espaces ateliers | Mobiliers nécessaires | Matériels à prévoir pour son fonctionnement |
|-----|--------------------|---|--|
| 9. | Atelier jeux d'eau | Espace eau aménagé dans la cour | Eau, cuvettes, bouteilles en plastique, entonnoir, tout autre instrument de mesure |
| 10. | Atelier enfilage | Espace aménagé dans la classe pour accueillir cette activité. | Perles de diverses tailles et couleurs, fils en nylon, tout objet qu'on peut enfiler (images, guirlandes, capsules...) pour en faire un collier. |

3. Plan d'aménagement spatial possible dans une section de maternelle pour un bon fonctionnement des coins de vie (à titre indicatif)¹⁶



Commentaire : L'aménagement des coins de vie dans une école maternelle ne se fait pas par hasard. Il obéit à une disposition spatiale appropriée et à une certaine logique qui doit traduire une réalité proche du vécu quotidien de l'enfant.

Les enfants, au cours de la mise en œuvre des jeux libres, doivent prouver leur maîtrise des liens d'interdépendance ou de complémentarité qui existent entre les différents coins de vie.

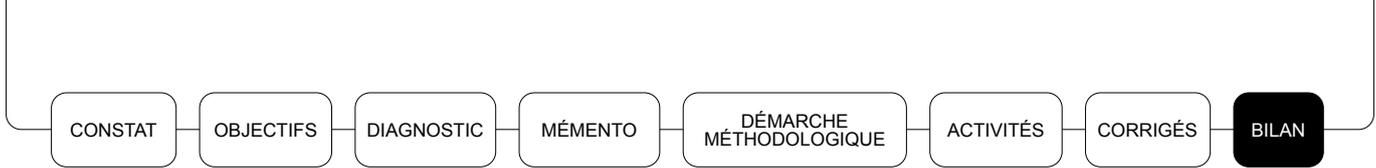
Ainsi par exemple, l'enfant qui, au cours des jeux d'imitation ou jeux symboliques, sort du coin médecin avec son bébé malade (la poupée), sait qu'il doit se rendre au coin pharmacie pour se procurer les produits (médicaments) prescrits par le médecin. Du coin pharmacie, il se dirige vers le coin poupée pour prendre soin de son bébé. Pendant qu'il prend soin de son bébé, il peut faire un tour au coin cuisine pour démarrer la préparation du repas. Cette activité de cuisine peut le conduire au coin marchand pour faire quelques emplettes avant de revenir poursuivre sa cuisine et veiller sur son bébé qui, entre temps, dormait.

¹⁶ Modèle d'aménagement spatial inspiré de l'expérience professionnelle d'un groupe de responsables d'unité pédagogique de la maternelle.

► **Exercice 2** : Comment faire fonctionner et gérer un coin de vie ou un atelier dans une section de maternelle ?

Matériel du milieu pouvant servir d'objets de jeux et les types d'intelligences développés :

| Objets de jeux | Exploitations possibles | Genres d'intelligences développés |
|--------------------------------|---|--|
| Sable | Mesurer, transvaser, remplir et vider du sable, construire des châteaux, creuser des tunnels, etc., sont des activités que l'enfant choisit spontanément lorsqu'il a la possibilité de jouer dans le sable. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intelligences kinesthésiques (surtout si par comparaison les enfants intègrent des critères de la qualité des grains) |
| Eau | Mesurer, compter le nombre de mesures, plonger une bouteille dans de l'eau pour la remplir, aspirer de l'eau dans un récipient, laver des objets, essayer de faire tomber doucement des gouttes d'eau. L'eau permet de découvrir toutes sortes de principes tels que l'absorption, la congélation... | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intelligence logico-mathématique (les enfants comptent le nombre de mesures et s'initient à des concepts comme plein, vide, remplir...) ▪ Intelligence interpersonnelle et linguistique (les enfants discutent entre eux) ▪ Intelligence kinesthésique (les enfants touchent des objets et font des manipulations) |
| Bâton long | On l'incline légèrement et l'enfant marche là-dessus. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intelligence kinesthésique, spatiale |
| Graviers et autres cailloux | Lancer de boules, faire des tas, voir certains principes avec l'enfant comme comparer la grosseur des cailloux, comparer des textures (rude, lisse, rugueux). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intelligence logico-mathématique ▪ Intelligence kinesthésique |
| Graines de maïs, riz, haricots | L'enfant peut jouer séparément avec ces graines (vendre, préparer, mesurer...) ou les mettre ensemble pour faire des tris. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intelligence kinesthésique ▪ Intelligence interpersonnelle |
| Pépins de fruits | Jouer à la marelle, compter, trier. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intelligence kinesthésique ▪ Intelligence logico-mathématique |



BILAN



- ▶ 1. Explique pourquoi il est important d'aménager les coins de vie dans une section de la maternelle.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ▶ 2. Donne, en une seule phrase, l'objectif visé par l'activité de l'atelier du jour.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ▶ 3. Dis ce que le contenu de cette séquence t'a apporté de plus dans ta pratique pédagogique.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

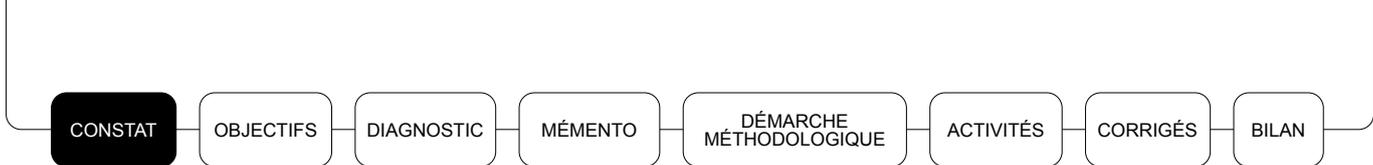
.....

.....

AMÉNAGER ET GÉRER LES COINS DE VIE
ET LES ATELIERS À LA MATERNELLE

Séquence 2

**AMÉNAGER
ET GÉRER
LES ESPACES
EXTÉRIEURS
À LA MATERNELLE**



CONSTAT

Dans la première partie du livret, les préoccupations abordées sont beaucoup plus centrées sur les activités libres dans les espaces intérieurs, notamment dans les coins de vie, associées aux activités dans les ateliers.

À travers cette séquence, nous aborderons le deuxième volet de ces activités, notamment celles que les enfants mènent dans la cour de l'école. Compte tenu de l'importance que les activités libres et récréatives dans les espaces extérieurs ont, elles aussi, dans le développement global de l'enfant, et de l'impact qu'elles engendrent, il s'est avéré nécessaire de leur accorder un intérêt particulier dans ce volet. En effet, le jeu étant l'activité fondamentale au sein de laquelle l'enfant édifie sa personnalité, la place de choix qu'il occupe dans l'éducation au préscolaire n'est plus à démontrer. Les espaces extérieurs de jeux dans une école maternelle sont prévus pour répondre à ces besoins de l'enfant. Leur aménagement et leur exploitation judicieuse apparaissent donc comme un impératif auquel toute administration scolaire ou tout promoteur d'établissement devrait pouvoir satisfaire. C'est pour répondre à cette réalité pédagogique que tous les gouvernants s'emploient à équiper les établissements du préscolaire de matériel et d'installations ludiques nécessaires. En dépit des efforts très appréciables que déploie l'État béninois pour offrir à nos écoles maternelles les conditions favorables à une éducation de qualité au profit de la petite enfance, il est noté néanmoins que des défis restent toujours à relever, notamment du point de vue des équipements extérieurs et de leur exploitation adéquate.

La présente séquence est une contribution pour une meilleure gestion des espaces extérieurs dans nos écoles maternelles.

OBJECTIFS

Cette séquence te permettra de disposer des informations nécessaires pouvant t'aider à mieux organiser et gérer les espaces extérieurs pour une éducation adéquate des enfants de ta section.

De façon spécifique, tu seras capable au terme de la séquence de :

- définir les termes : espaces extérieurs, installations extérieures ;
- nommer et décrire les types d'installation en précisant le matériel pouvant servir à leur fabrication ;
- décrire l'organisation pédagogique à mettre en œuvre pour une meilleure gestion des activités libres dans les espaces extérieurs ;
- développer des capacités à veiller à l'entretien des infrastructures des espaces extérieurs.

RÉSULTATS ATTENDUS

Après avoir suivi cette séquence, tu :

- as cerné convenablement le sens des termes « espaces extérieurs », « installations extérieures » ;
- es capable de nommer et décrire les types d'installations extérieures en précisant le matériel pouvant servir à leur fabrication ;
- es capable de décrire l'organisation pédagogique à mettre en œuvre pour une meilleure gestion des activités libres dans les espaces extérieurs ;
- as développé tes capacités à veiller à l'entretien des infrastructures des espaces extérieurs.

STRATÉGIE

L'atteinte des objectifs ci-dessus indiqués se fera au moyen de la stratégie suivante :

- un entretien avec les enseignants ;
- des recherches documentaires ;
- des activités prospectives de terrain ;
- la conception et l'organisation d'activités d'apprentissage.

AUTO-ÉVALUATION

Que sais-tu pour commencer ?

► **Autotest 1** : Définir le terme « espace extérieur »

CONSIGNE : Le milieu préscolaire, pour répondre aux besoins d'éducation de l'enfant, doit être aménagé en espace intérieur et en espace extérieur. S'agissant de l'espace extérieur, voici quatre propositions de définitions. Lis et coche Vrai ou Faux.

| Terme | Clarification | Vrai | Faux |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| L'espace extérieur dans une école maternelle, c'est : | la cour de récréation et ses compartiments, les aires de jeux et les aires agricoles. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des infrastructures et des domaines inoccupés dans les alentours de l'école. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | la cour de l'école clôturée, sécurisée, bien aménagée et ombragée par des arbres et des fleurs. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des installations prévues dans la cour pour permettre aux enfants de jouer intelligemment. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 2** : Définir le terme « installation extérieure »

CONSIGNE : Pour permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins de mouvement, de jeu et de manipulation, l'espace extérieur à la maternelle doit être aménagé en plusieurs aires ou dispositifs de jeux encore appelés « installations extérieures ». Parmi les définitions suivantes, coche Vrai ou Faux.

| Terme | Définition | Vrai | Faux |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| Les installations extérieures dans une école maternelle sont : | l'ensemble des aires de jeux installées dans la cour et dans les ateliers de la classe. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des espaces aménagés dans la cour pour favoriser les jeux libres des enfants. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des espaces aménagés pour les jeux et les activités sportives des jeunes du quartier. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des infrastructures construites dans cette école (salles de classe, latrines, cantine...). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

AMÉNAGER ET GÉRER LES ESPACES EXTÉRIEURS À LA MATERNELLE

► **Autotest 3** : S'approprier les objectifs des jeux libres dans les installations extérieures

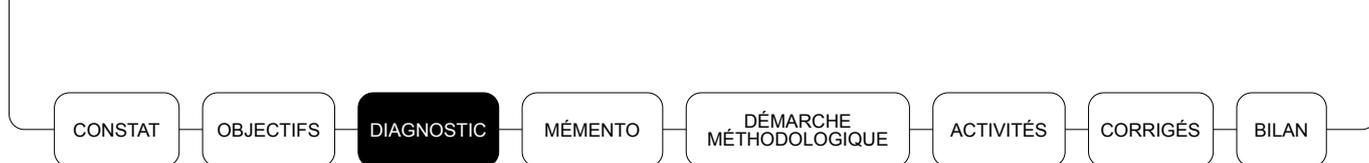
CONSIGNE : Les activités ludiques ou jeux libres dans les installations extérieures ont des objectifs bien précis. Coche par Vrai ou Faux les affirmations suivantes.

| Concept | Objectifs | Vrai | Faux |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| Les activités ludiques ou jeux libres dans les espaces extérieurs à la maternelle visent à : | perturber la personnalité et la pensée symbolique chez les enfants. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | induire chez les enfants de la section des apprentissages formels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | procurer aux enfants le plaisir d'agir seul sans peur et sans hésitation. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | permettre le développement et la maîtrise du schéma corporel chez les enfants. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 4** : Identifier les installations extérieures réalisables dans une école maternelle

CONSIGNE : À partir du descriptif contenu dans le tableau ci-après, donne le nom que tu connais et qui correspond à l'installation extérieure réalisable dans une école maternelle.

| N° | Descriptif | Nom du dispositif |
|----|---|-------------------|
| 1. | Espace où est disposé une pièce de bois posée en équilibre sur un point d'appui permettant aux enfants de se balancer. | |
| 2. | Espace où les enfants disposent de pneus libres permettant de courir dans tous les sens. | |
| 3. | Espace doté d'une échelle, d'une plate-forme, d'un plan incliné, d'un bac à sable permettant à l'enfant de grimper et de se laisser glisser. | |
| 4. | Espace où sont disponibles des instruments de mesure non standardisés, des outils en plastique du maçon et du sable. | |
| 5. | Espace où est installé un dispositif de pneus fixes installés en série pour former un tunnel. | |
| 6. | Espace de jeux où est déposé un panier pour recevoir les balles lancées, ou pour jouer au football. | |
| 7. | Espace doté d'un dispositif composé de deux poteaux, d'une barre transversale et d'une corde à grimper solidement attachée à la barre transversale. | |
| 8. | Espace de jeux où sont disposés un bac contenant de l'eau, des instruments de mesure non standardisés, de la toile cirée pour ne pas se mouiller. | |



► **Autotest 5** : Protéger les enfants pendant les jeux libres dans les espaces extérieurs

CONSIGNE : Les heures d'activités libres ou ludiques dans les espaces extérieurs sont des plages où les enfants donnent satisfaction à leurs besoins de mouvements, de jeux libres, de distractions diverses, mais également des moments à risques pour ces derniers. Parmi les comportements suivants, coche Vrai pour les bons, et Faux pour les peu recommandables.

| Activités | Comportements | Vrai | Faux |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| Pendant les activités ludiques sur les installations extérieures, l'animateur doit : | être présent dans la cour afin de régler les conflits. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | s'assurer, avant le démarrage, de la sécurité sur les espaces. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | profiter de ce moment pour préparer les fiches pédagogiques. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | éviter toute intervention inopportune et laisser jouer librement. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | avoir tous les enfants dans son champ de vision afin de prévenir les éventuels accidents. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

À PROPOS DE L'AUTO-ÉVALUATION

Si tu as pu répondre à toutes ou presque toutes les questions, c'est bien ; tu as déjà des acquis. La lecture de cette rubrique te permettra de renforcer ce que tu connais déjà. Si tu as eu beaucoup de difficultés à répondre aux questions, lis attentivement la séquence pour progresser.

MÉMENTO

À travers le présent mémento, nous avons pour objectif essentiel de mettre à ta disposition les informations pouvant te permettre de cerner davantage les contours des activités libres ou ludiques dans les espaces extérieurs de jeux à la maternelle. Ainsi, mieux outillé, tu pourras conduire avec plus d'efficacité ces activités dans ta section pour l'intérêt des enfants.

Pour commencer, que comprendre par « espace extérieur à l'école maternelle » ?

Cette interrogation avait déjà eu en partie sa réponse dans le premier volet de ce livret, précisément dans la rubrique « **organisation matérielle du milieu préscolaire** ». Néanmoins, nous avons estimé opportun d'approfondir à ce niveau du livret tes acquis sur la thématique.

1. ESPACE EXTÉRIEUR : CLARIFICATION

« Dans une école maternelle, est considérée comme “espace extérieur” la cour de l'école, nécessairement bien clôturée, sécurisée et bien ombragée d'arbres et de fleurs. Cette cour doit présenter un aspect attrayant avec un sol soigneusement aménagé et susceptible d'amortir les chocs éventuels¹. »

Qu'en est-il des installations extérieures ?

2. LES INSTALLATIONS EXTÉRIEURES : CLARIFICATION

Pour donner aux enfants l'occasion de mener les activités libres et récréatives à l'extérieur de la classe, l'enseignant doit disposer de plusieurs installations de différentes configurations. « Toutes les situations de jeux à l'extérieur de la classe doivent se dérouler dans ces espaces aménagés encore appelés “aires de jeux”. Ces espaces offrent aux enfants des occasions de déambuler, de grimper, ramper, sautiller, galoper, se déplacer dans tous les sens, de lancer ou d'attraper des objets². »

¹ *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, op. cit.*, p. 16.

² *Les Activités libres à l'école maternelle, op. cit.*, p. 68.

3. LES ACTIVITÉS LUDIQUES À L'ÉCOLE MATERNELLE

3.1 Clarification de la notion d'activités ludiques

« Les activités ludiques sont des activités librement choisies par les enfants de 2 ans et demi à 6 ans pour satisfaire leur désir d'agir, de se mouvoir. Sous-tendues par la libre expression, elles se déroulent en général dans la cour de l'école et sur les aires de jeux aménagées à ce sujet³. »

3.2 Objectifs des activités ludiques

Les activités ludiques, tout comme les activités libres **permettent à l'enfant d'/de** :

- acquérir l'autonomie ;
- construire sa personnalité et sa pensée symbolique ;
- satisfaire ses besoins de manipulation, d'expérimentation, d'initiation, d'expression ;
- développer son schéma corporel ;
- affiner ses gestes et favoriser la coordination sensorimotrice.

4. QUELQUES ESPACES OU INSTALLATIONS EXTÉRIEURES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins de mouvement et de manipulation, il est nécessaire de prévoir :

- une piste aménagée pour permettre à l'enfant de se découvrir ;
- un portique pour grimper ;
- un portique pour les jeux d'adresse ;
- une balançoire ;
- des tunnels ;
- un escalier de géant ;
- un jeu de labyrinthe ;
- une poutre d'équilibre ;
- un muret en terre avec des orifices pour poser les pieds et s'agripper ;
- un bac à sable ;
- un coin d'eau ;
- de divers objets à tirer ou à rouler...

³ *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de la maternelle, op. cit., p. 97.*

À titre illustratif, nous te présentons la description de quelques espaces ou installations extérieures, de même que les habiletés et capacités que ces espaces de jeux développent chez les tout-petits.

4.1 Espace balançoire n° 1

La balançoire est une pièce de bois ou une planche mise en équilibre sur un point d'appui et sur laquelle se balancent deux personnes placées chacune à un bout. Ce dispositif ludique permet aux enfants d'obtenir des mouvements de va-et-vient et de se détendre. Il développe leur sens d'éveil, d'audace et d'équilibre. La balançoire procure du plaisir à l'enfant et lui permet de vaincre la peur et le vertige.



4.2 Espace balançoire n° 2 : escarpolette

Ce type de balançoire, appelé encore escarpolette, est un dispositif suspendu entre deux cordes et sur lequel des personnes se balancent. Ce dispositif ludique permet aux enfants :

- d'obtenir des mouvements de va-et-vient ;
- de se détendre ;
- de cultiver leur sens d'éveil, d'audace et d'équilibre.



4.3 Espace balançoire n° 3 : escarpolette ou portique de balançoire

Ce type de balançoire est une escarpolette. Le portique de balançoire est un dispositif de trois barres dont deux sont fixées dans du béton, deux cordes qui retiennent solidement un siège et les deux bouts supérieurs de la corde sont attachés. Selon la solidité du portique, on peut y installer deux ou trois sièges.



4.4 Espace pour grimper

Cet espace est aménagé dans la cour, de préférence sur l'aire de jeu. Ce dispositif comprend deux poteaux, une barre transversale, une corde douce fixée à la barre transversale. Il permet à l'enfant de faire usage de ses mains et pieds pour grimper et descendre. Il développe l'endurance, le courage, la maîtrise de soi, l'esprit de compétition.



4.5 Espace toboggan

Le toboggan est un complexe de jeu composé d'une échelle, d'une plate-forme, d'un plan incliné, d'un bac à sable. Il permet à l'enfant de grimper et de se laisser glisser, soit sur le dos, soit sur le ventre.

Nota bene : Il est possible de fabriquer un toboggan en béton composé d'un escalier de géant, d'une plate-forme, d'un plan incliné et d'un bac à sable.



4.6 Espace pneu

L'espace pneu est aménagé dans la cour ou sur l'aire de jeu.

Cet espace comporte un dispositif de pneus fixes installés en série. Ceux-ci forment un tunnel. Le jeu consiste ici à amener les enfants à passer dans ce tunnel sans toucher les bords intérieurs des pneus. L'enfant peut exécuter des mouvements de motricité globale qui font appel à la coordination, à l'équilibre sur les pneus et à la souplesse en passant à travers les pneus.



4.7 Espace jeux divers

Cet espace permet à l'enfant de pratiquer d'autres jeux que ceux qui sont habituellement installés dans les écoles (basket-ball, volley-ball). Il permet aussi à l'enfant d'être adroit et d'avoir la maîtrise de soi pour les compétitions futures.



4.8 Espace/centre développement moteur

C'est un endroit aménagé et approprié de la cour de l'école pour toutes les formes de l'expression corporelle. Le coin moteur permet à l'enfant de se mouvoir en s'adonnant aux jeux de son choix. Il développe le sens de l'équilibre, l'attraction, la prudence.



4.9 Espace jeux « des pas de géant »

C'est un endroit aménagé et approprié de la cour de l'école pour une forme d'expression corporelle où l'enfant a l'occasion d'estimer une distance et ses potentialités personnelles avant de sauter. Ce jeu développe la motricité et induit :

- une bonne appréciation de la distance et de la hauteur des obstacles ;
- une coordination oculomotrice satisfaisante ;
- une maîtrise de plus en plus sûre des mouvements des membres inférieurs.



4.10 Espace jeu moteur dit « jeu d'orgue »

C'est un endroit aménagé et approprié de la cour de l'école pour une forme d'expression corporelle où l'enfant a l'occasion d'aller d'un plot à l'autre. Ce jeu développe la motricité et induit :

- les aptitudes motrices de grimper ;
- les aptitudes motrices de descente ;
- l'habileté à enjamber et à sauter.



5. DIVERS JEUX À INSTALLER

Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser les installations décrites ci-dessus, l'enseignant(e) peut au moins tenter de se procurer :

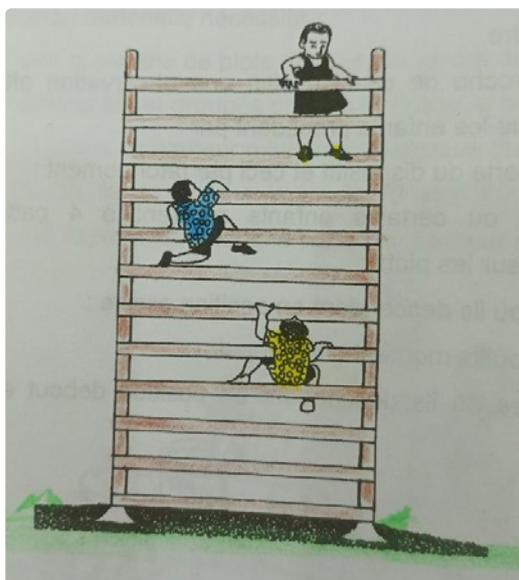
- un tronc d'arbre à fixer dans le sol, une poutre ou des pneus qui seront disposés selon divers alignements pour grimper, marcher en équilibre, enjamber, sauter ;
- des pneus enfoncés dans le sol permettant aux enfants de ramper à l'intérieur ;
- des échelles en bois, en métal, en corde, bien stables, pour grimper et se suspendre ;
- des planches correctement rabotées et inclinées permettant aux enfants de glisser ;
- des petits tas de cailloux pour enjamber, sauter ou baliser un parcours...

Toutes sortes d'éléments sont utilisables et il revient à chaque enseignant(e) de s'inspirer de l'environnement pour créer un espace sollicitant l'exercice des diverses aptitudes motrices. Il n'y a donc pas de raisons de prétexter que l'on n'a pas de matériel de travail dans les écoles maternelles pour empêcher les enfants de satisfaire leurs besoins ludiques.

Nous présentons ci-dessous plusieurs installations simples.

5.1 Échelle pour grimper

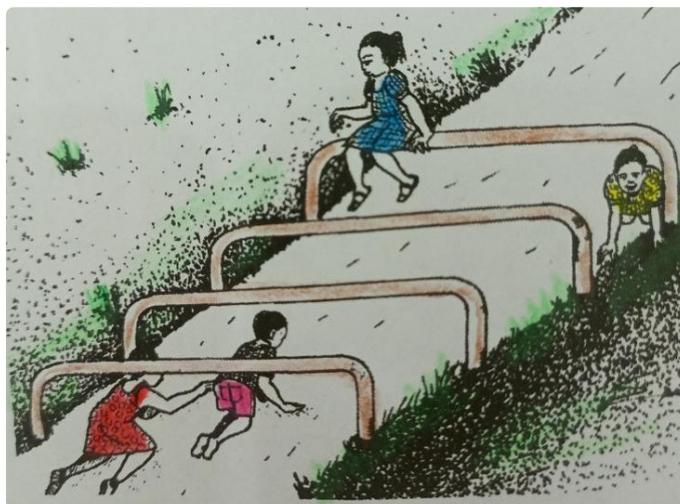
Ce dispositif permet à l'enfant de grimper, de s'accrocher et de se hisser. Il lui permet de vaincre la peur. L'enseignant(e) peut utiliser ce matériel pour des exercices de numérotation. Il est constitué de deux barres de fer ou de bois solides, fixées sur le sol. Sur ces barres sont fixées des traverses tout aussi solides, en fer, en bois ou en cordes. L'enseignant peut réaliser ce dispositif avec du matériel local.



5.2 Arceaux de reptation (pour ramper)

Avec ce dispositif, chaque jeu met tout le corps de l'enfant en activité, développant de ce fait sa motricité large, l'attention et l'équilibre. Il permet de faire de l'éducation physique, de l'éducation sensorielle et de la prémathématique avec les enfants.

Cet espace jeu est fait de fers courbés, disposés de façon espacée et ayant une hauteur d'environ 0,50 m. Il peut être réalisé avec du bois solide. L'enseignant(e) doit veiller à ce que du sable fin soit disposé sur le parcours des enfants. L'enfant apprend à ramper sur le ventre, marcher à quatre pattes sous les arceaux sans les toucher et sans cogner sa tête.



5.3 Échelle d'escalade

Ce dispositif permet aux enfants de développer la motricité large, l'équilibrisme, la socialisation et l'attention. Il permet de faire de la numération, des comparaisons, d'apprendre les notions de « sur », « sous », « entre », « en haut » et « en bas ». Ce dispositif est constitué de quatre barres de fer ou de bois solide, dont deux fixées sur le sol et les deux autres fixées de façon horizontale sur les deux premières. L'enfant s'amuse à grimper la barre verticale ; grimper la barre horizontale ; rester debout sur la première barre en s'appuyant sur la deuxième ; s'asseoir à califourchon ; s'asseoir simplement ; se balancer sur la première barre.

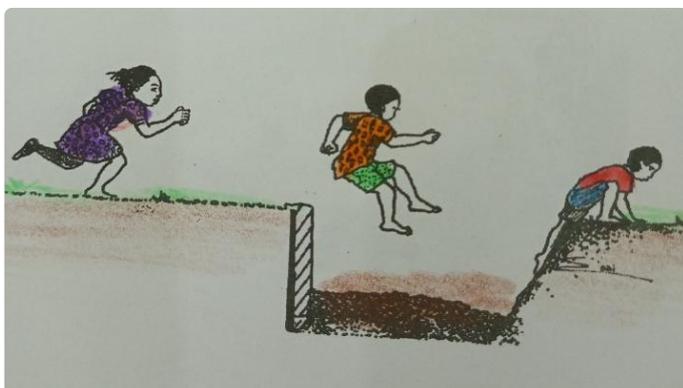
Nota bene : L'enseignant(e) devra avoir les yeux rivés sur les enfants, car les risques de chutes sont nombreux.



5.4 Fosse de saut en profondeur

Ce dispositif permet à l'enfant de développer le physique, le courage, l'endurance, l'audace et l'équilibre. L'enfant a des difficultés à faire un saut en hauteur, mais il aime les sauts en profondeur.

Ce dispositif est une fosse d'environ 0,50 m de profondeur, remplie de sable. L'enseignant(e), selon les besoins et les circonstances, pourra faire varier la profondeur du trou. En fonction des étapes de développement et de la nature de leur courage ou peur, les enfants peuvent courir et s'arrêter au bord de la fosse, courir, sauter et tomber, courir, sauter et se maintenir debout et en équilibre, gravir la fosse, etc.



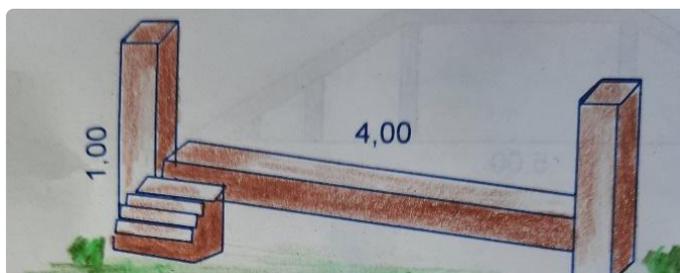
5.5 Pont à plans inclinés

Ce dispositif appelé « pont à plans inclinés » permet à l'enfant de développer l'audace, l'équilibre du corps et l'attention. Il permet aussi de faire la numération et la comparaison en prémathématique. Il est réalisé par un soudeur, un menuisier ou un maçon. Il est constitué de barres de fer, de bois ou de béton, deux barres en inclinaison reliées par une barre horizontale, le tout sous-tendu par des supports. Les planches ou barres supérieures doivent être suffisamment larges pour permettre aux enfants de se tenir debout ou de glisser sans danger. L'enfant apprend à gravir la pente, à se maintenir debout sur la pente, à descendre en station debout, à marcher sur la barre, les bras horizontaux pour s'équilibrer...



5.6 Poutre d'équilibre

Ce dispositif permet la pratique du jeu d'équilibre en marchant ou en rampant à quatre pattes sur une poutre ou une planche posée sur un support. Il développe l'enfant sur le plan physique, intellectuel et social. Il est réalisable par le soudeur, le maçon ou le menuisier. Il comporte deux poteaux fixés sur le sol et reliés par une passerelle montée à partir des escaliers de pas de géants. L'enfant peut gravir les escaliers avec ou sans appui, marcher sur la plate-forme, descendre par les escaliers, sauter de la plate-forme...



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique pour conduire les activités libres dans les espaces extérieurs est presque similaire à celle que nous avons suffisamment développée au niveau de la séquence n° 1 du présent livret. L'enseignant(e) doit avoir à l'esprit de respecter les directives qui lui sont suggérées dans le cadre de la conduite des activités libres dans les coins de vie aménagés à l'intérieur de la classe. Il s'agit notamment des suggestions relatives à la planification des activités à faire mener aux enfants. À ce sujet, il se doit de mettre en place une organisation équilibrée qui lui permette d'accorder la même importance à toutes les activités à mener au cours d'une journée dans les différents espaces de jeux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'enfant étant par nature joueur, il doit pouvoir également, lors des activités ludiques dans les espaces extérieurs, satisfaire ses besoins sur les plans intellectuel, psychomoteur et socio-affectif. Autrement dit, l'enseignant(e) doit faire en sorte que la gestion des espaces extérieurs soit pour l'enfant des occasions de plein épanouissement.

De façon particulière, l'enseignant(e), lors des activités libres dans les espaces extérieurs, doit respecter rigoureusement les directives ci-après :

❶ Avant l'entrée des apprenant(e)s sur les aires de jeux :

- considérer les conditions climatiques du moment (grande fraîcheur, forte chaleur, humidité...) et éviter, autant que faire se peut, d'exposer les enfants aux intempéries ;
- offrir dans les espaces créés divers types d'activités ludiques ;
- s'assurer de la sécurité des installations et autour de celles-ci ;
- laisser dans la cour, à disposition des enfants, du matériel riche, varié et sans danger.

❷ Au cours des activités libres sur les différentes aires de jeux :

- éviter toute intervention inopportune ;
- laisser libre cours aux enfants d'occuper les espaces ;
- les suivre d'un œil discret dans leur évolution afin de détecter les comportements ou gestes à risques et les prévenir ;
- adopter une méthodologie souple qui permette à chaque enfant de s'impliquer dans le jeu de son choix.

❸ À la fin des activités libres sur les aires de jeux :

- sonner la fin des jeux libres ;
- faire procéder au ramassage du matériel qui le nécessite ;
- annoncer le rassemblement ;
- accueillir et reprendre en main les apprenant(e)s ;
- lancer les activités de passage aux toilettes et de lavage des mains ;
- renouer avec les autres activités pédagogiques inscrites à l'emploi du temps de la journée.

CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

Dans ce volet du livret, tu auras à mener quelques activités qui te permettront de cerner les dispositions à respecter pour un meilleur aménagement et une exploitation plus judicieuse de l'espace extérieur au bon profit des enfants de ta section.

1. EXERCICES RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

→ **Objectif :** Amener les apprenant(e)s à s'approprier les conditions nécessaires à l'aménagement et à l'exploitation des espaces extérieurs dans une école maternelle.

→ **Résultats attendus pour l'enseignant :** Être capable d'énumérer d'une part les différents types d'espaces extérieurs que l'on peut aménager dans une école maternelle, et d'inventorier d'autre part le matériel nécessaire pour leur aménagement.

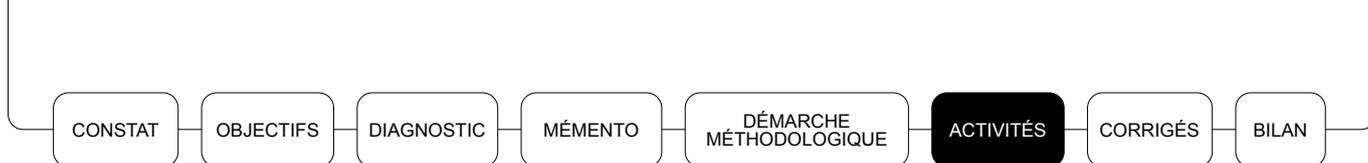
► **Exercice :** Comment aménager l'espace extérieur dans une école maternelle ?

CONSIGNE : Les espaces extérieurs à l'école maternelle sont des aires aménagées dans la cour pour accueillir divers jeux auxquels s'adonnent les enfants. Ces espaces sont de différentes formes et configurations. Sur la base de tes expériences :

a. énumère quelques aires de jeux susceptibles d'être aménagées dans la cour pour répondre aux besoins ludiques des enfants ;

b. relève parmi ces aires de jeux que tu viens d'énumérer celles que tu peux aménager à peu de frais, c'est-à-dire avec du matériel de récupération, du matériel puisé dans le milieu. Tu présentes ta production conformément au tableau ci-après.

| N° | Aires de jeux | Description | Matériels du milieu nécessaires pour son aménagement |
|----|---------------|-------------|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |



2. EXERCICES RELATIFS À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS EXTÉRIEURES

- **Objectif** : Amener les apprenant(e)s à s'approprier les dispositions à prendre pour un bon entretien des installations extérieures dans une école maternelle.
- **Résultats attendus pour l'enseignant(e)** : Être capable de prendre les dispositions nécessaires à la protection et à l'entretien des installations extérieures dans une école maternelle.
- **Exercice** : Comment assurer l'entretien des installations extérieures à l'école maternelle ?

CONSIGNE : Les installations extérieures de ton école sont souvent prises d'assaut et endommagées par d'autres usagers du quartier. Coche deux moyens pour remettre en bon état de fonctionnalité les installations endommagées et surtout les protéger.

| N° | Moyens | Case |
|----|---|--------------------------|
| 1. | Sensibilisation des populations avec l'appui des autorités politico-administratives. | <input type="checkbox"/> |
| 2. | Assignment en justice des auteurs de vandalisme sur les infrastructures installées. | <input type="checkbox"/> |
| 3. | Remise en bon état des infrastructures endommagées au moyen d'une partie des subventions de l'État. | <input type="checkbox"/> |
| 4. | Rangement du matériel mobile à chaque fois avant de quitter l'école. | <input type="checkbox"/> |
| 5. | Mise en place d'un dispositif de gardiennage ou de surveillance. | <input type="checkbox"/> |

CORRIGÉS

1. AUTO-ÉVALUATION

► **Autotest 1** : Définir le terme « espace extérieur »

| Terme | Clarification | Vrai | Faux |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| L'espace extérieur dans une école maternelle, c'est : | la cour de récréation et ses compartiments, les aires de jeux et les aires agricoles. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des infrastructures et des domaines inoccupés dans les alentours de l'école. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | la cour de l'école clôturée, sécurisée, bien aménagée et ombragée par des arbres et des fleurs. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des installations prévues dans la cour pour permettre aux enfants de jouer intelligemment. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

► **Autotest 2** : Définir le terme « installation extérieure »

| Terme | Définition | Vrai | Faux |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Les installations extérieures dans une école maternelle sont : | l'ensemble des aires de jeux installées dans la cour et dans les ateliers de la classe. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des espaces aménagés dans la cour pour favoriser les jeux libres des enfants. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des espaces aménagés pour les jeux et les activités sportives des jeunes du quartier. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | l'ensemble des infrastructures construites dans cette école (salles de classe, latrines, cantine...). | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

► **Autotest 3** : S'approprier les objectifs des jeux libres dans les installations extérieures

| Concept | Objectifs | Vrai | Faux |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Les activités ludiques ou jeux libres dans les espaces extérieurs à la maternelle visent à : | perturber la personnalité et la pensée symbolique chez les enfants. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | induire chez les enfants de la section des apprentissages formels. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | procurer aux enfants le plaisir d'agir seul sans peur et sans hésitation. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | permettre le développement et la maîtrise du schéma corporel chez les enfants. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

► **Autotest 4** : Identifier les installations extérieures réalisables dans une école maternelle

| N° | Descriptif | Nom du dispositif |
|----|---|--|
| 1. | Espace où est disposé une pièce de bois posée en équilibre sur un point d'appui permettant aux enfants de se balancer. | Espace balançoire |
| 2. | Espace où les enfants disposent de pneus libres permettant de courir dans tous les sens. | Espace jeux divers Espace de développement moteur |
| 3. | Espace doté d'une échelle, d'une plate-forme, d'un plan incliné, d'un bac à sable permettant à l'enfant de grimper et de se laisser glisser. | Espace toboggan |
| 4. | Espace où sont disponibles des instruments de mesure non standardisés, des outils en plastique du maçon et du sable. | Espace bac à sable |
| 5. | Espace où est installé un dispositif de pneus fixes installés en série pour former un tunnel. | Espace pneu |
| 6. | Espace de jeux où est déposé un panier pour recevoir les balles lancées, ou pour jouer au football. | Espace jeux divers |
| 7. | Espace doté d'un dispositif composé de deux poteaux, d'une barre transversale et d'une corde à grimper solidement attachée à la barre transversale. | Espace pour grimper |
| 8. | Espace de jeux où sont disposés un bac contenant de l'eau, des instruments de mesure non standardisés, de la toile cirée pour ne pas se mouiller. | Espace bac à eau |

► **Autotest 5 : Protéger les enfants pendant les jeux libres dans les espaces extérieurs**

| Activités | Comportements | Vrai | Faux |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Pendant les activités ludiques sur les installations extérieures, l'animateur doit : | être présent dans la cour afin de régler les conflits. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | s'assurer, avant le démarrage, de la sécurité sur les espaces. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | profiter de ce moment pour préparer les fiches pédagogiques. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | éviter toute intervention inopportune et laisser jouer librement. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | avoir tous les enfants dans son champ de vision afin de prévenir les éventuels accidents. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

2. EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

► **Exercice 1 : Comment aménager l'espace extérieur dans une école maternelle ?**

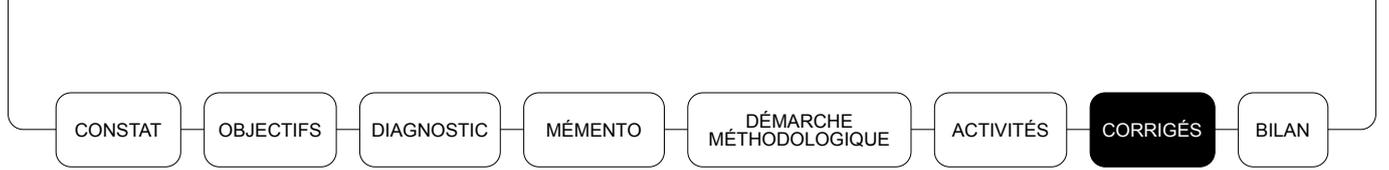
a. Aires de jeux susceptibles d'être aménagées dans une école maternelle :

Espace balançoire – espace pour grimper – espace toboggan – espace jeux divers – espace pneus – espace jeux des « pas de géant » - espace moteur, dit « jeu d'orgue »

b. Espaces susceptibles d'être aménagés à peu de frais :

| N° | Aires de jeux | Description | Matériels du milieu nécessaires pour son aménagement |
|----|--------------------|---|--|
| 1. | Espace pneus | Dispositif de pneus fixes installés en série. Ceux-ci forment un tunnel. Le jeu consiste à amener les enfants à passer dans ce tunnel sans toucher les bords intérieurs des pneus. L'enfant peut exécuter des mouvements de motricité globale qui font appel à la coordination, à l'équilibre sur les pneus et à la souplesse en passant à travers les pneus. | Des pneus. |
| 2. | Espace bac à sable | Espace aménagé dans la cour où l'enfant apprend à développer la coordination œil-main en jouant avec du sable et des instruments de mesure non standardisés. | Sable, récipients de diverses formes et de différentes capacités (cuvettes, boîtes vides, etc.). |

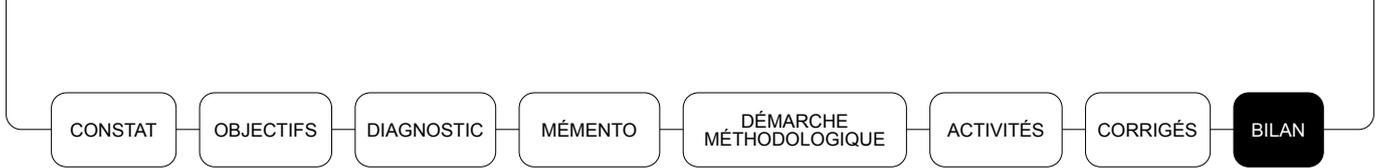
| N° | Aires de jeux | Description | Matériels du milieu nécessaires pour son aménagement |
|----|----------------------------------|--|--|
| 3. | Espace bac à eau | Espace aménagé dans la cour où l'enfant apprend à développer la coordination œil-main en jouant avec des instruments de mesure non standardisés et de l'eau. | Eau, récipients de diverses formes et de différentes capacités (cuvettes, boîtes vides, etc.). |
| 4. | Espace pour grimper | Espace aménagé dans la cour, de préférence sur l'aire de jeu permettant à l'enfant de faire usage de ses mains et pieds pour grimper et descendre. | Dispositif comprenant deux poteaux, une barre transversale, une corde douce fixée à la barre transversale. |
| 5. | Espace jeux divers | Espace aménagé dans la cour permettant à l'enfant de pratiquer d'autres jeux que ceux qui sont habituellement installés dans les écoles (basket-ball, volley-ball). Il permet aussi à l'enfant d'être adroit et d'avoir la maîtrise de soi pour les compétitions futures. | Divers matériels appropriés et adaptés à différents jeux : football, volley-ball, lancer d'adresse, cerceaux. |
| 6. | Espace jeux des « pas de géant » | Endroit approprié aménagé dans la cour de l'école pour une forme d'expression corporelle où l'enfant a l'occasion d'estimer une distance et ses potentialités personnelles avant de sauter. Ce jeu développe la motricité. | Pneus (intérieur à combler) ou des billes de bois de différentes tailles, autres matériaux appropriés disposés permettant de sauter. |
| 7. | Espace balançoire | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{re} possibilité : Pièce de bois ou planche mise en équilibre sur un point d'appui et sur laquelle se balancent deux personnes placées chacune à un bout. ▪ 2^{de} possibilité : <ul style="list-style-type: none"> – Un portique en bois, bien fixé au sol par du béton. – Une escarpolette ou deux escarpolettes (siège en bois suspendu par des cordes et sur lequel on se place pour être balancé. | Une planche de bois, un support tenant lieu de point d'appui. Portique en bois, une ou deux escarpolettes, cordes bien solides. |



► **Exercice 2** : Comment assurer l'entretien des installations extérieures à l'école maternelle ?

Moyens de protection et d'entretien des installations extérieures (à compléter) :

| N° | Moyens | Case |
|----|---|-------------------------------------|
| 1. | Sensibilisation des populations avec l'appui des autorités politico-administratives. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. | Assignation en justice des auteurs de vandalisme sur les infrastructures installées. | <input type="checkbox"/> |
| 3. | Remise en bon état des infrastructures endommagées au moyen d'une partie des subventions de l'État. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4. | Rangement du matériel mobile à chaque fois avant de quitter l'école. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. | Mise en place d'un dispositif de gardiennage ou de surveillance. | <input checked="" type="checkbox"/> |



BILAN

► 1. Explique pourquoi il est important d'aménager les espaces d'une école maternelle.

.....
.....
.....
.....
.....

► 2. Donne les raisons qui justifient l'obligation pour l'enseignant(e) d'être présent dans la cour avec les apprenant(e)s pendant qu'ils jouent sur les installations extérieures.

.....
.....
.....
.....
.....

► 3. Dis ce que tu fais dans ton école pour aider ton directeur ou ta directrice dans l'entretien des dispositifs extérieurs de jeux.

.....
.....
.....
.....
.....

► 4. Dis ce que ce livret t'a apporté de nouveau pour améliorer ta pratique pédagogique.

.....
.....
.....
.....
.....

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Dictionnaire Le Robert illustré*, 2019.
Dictionnaire universel, éditions Hachette, 2008.
Dictionnaire actuel de l'éducation, Renald LEGENDRE, 2000.
Dictionnaire Larousse, 2019.

2. ACTES ADMINISTRATIFS

La loi n° 2003-17 du 17 octobre 2003 portant orientation de l'Éducation nationale en République du Bénin.

3. OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- KERGOMARD P., *L'Éducation maternelle dans l'école*, 1877.
- BARRET J., LITTLE J. et WANNAMAKER N., *Jardin d'enfants : apprentissage par le jeu*, Fédération des enseignantes et enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, Canada, 2008.
- MEMP, Médiathèque de l'Éducation, *Aperçu des réformes et innovations éducatives au Bénin de la période précoloniale à la période contemporaine*, 2014.
- MEMP, DEM, INFRE, Right To Play, *Document d'accompagnement du programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'enseignement maternel*, édition Ruisseaux d'Afrique, 2012.
- MEMP, DEM, INFRE, Right To Play, *Programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'enseignement maternel*, édition H. Dagbembabou, 2009.
- MEMP, Right To Play, *Document d'accompagnement du programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'enseignement maternel* (recueil de jeux), édition Ruisseaux d'Afrique, 2012.
- MEMP, INFRE, *Les Activités libres à l'école maternelle (document de référence)*.
- MEPS, DEM, *Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de l'école maternelle*, 2005.
- MEPS, DEM, *Renforcement des capacités d'animation des encadreurs pédagogiques. Le manuel de formateur*, 2006.
- Collection GADO, *Les Activités libres à l'école maternelle. Guide pratique de l'enseignant(e)*.

